2001-2002 ANNUAL REPORT

Royal Canadian Mounted Police

"J" Division

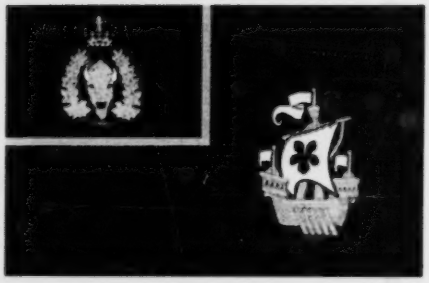

To the
Minister of Public Safety
Province of New Brunswick

Fiscal Year 2001/2002

For 129 years, the Royal Canadian Mounted Police (RCMP) has aspired to provide exemplary policing services. However, the challenges we face today are considerable, and considerably different than what the North West Mounted Police faced as they journeyed west in 1873. This means a new approach to managing and responding to our constantly changing environment, by concentrating on intelligence-led policing, reflecting the core values of Canadian society, building bridges with the communities we serve, and being accountable for our decisions and actions. And it means living the vision of "integrated policing" by reaching out to, and working with our partners at home and around the world to deal with the issues that threaten the safety and security of our citizens.

The RCMP's commitment to front-line policing is reflected in our community priorities and in the value-added support we can provide to communities throughout a national policing infrastructure. Our members' ability to build meaningful, positive relationships with the communities they serve has helped nurture a successful contract policing program. The men and women charged with serving and protecting the citizens of this country work with their communities to develop strategies that solve problems and root out the causes of local crime and disorder.

This report outlines the efforts the RCMP has undertaken in the past fiscal year to serve the communities in New Brunswick. I encourage you to take the time to review the document to gain a better understanding of the work we do every day in the service of Canadians.

I am very proud of the excellent work carried out by the men and women who work in front-line policing. We will endeavour to continue to provide this superior level of service to the people of New Brunswick in the future.

Giuliano Zaccardelli
Commissioner
Royal Canadian Mounted Police

RCMP GRC

The Royal Canadian Mounted Police is proud to offer an integrated policing service at the Municipal, Provincial, Federal and International Level. We believe this dynamic enhances the level of service our members provide by the Provincial Policing Contract to the citizens of New Brunswick. In an increasingly complex world where increased demands strain limited resources, working in partnership with other polices agencies, government departments and the private sector is essential if we are to combat organized crime, ensure national security and provide a safe community for all citizens.

The RCMP is well positioned to offer a high level of public services, accenting intelligence, values, bridge-building and accountability . We place great value on sharing intelligence, and this means working collaboratively internally and with our domestic and international partners to ensure we have the best possible information. Our values reflect those of Canadian society, and are based on integrity, honesty, professionalism, compassion, respect and accountability. To achieve our goals we strive to build bridges with colleagues, partners, other government agencies and the communities we serve, We work closely with our domestic and international partners within and outside of law enforcement. Finally, we stress the importance of accountability, relying on a clear understanding by everyone of what is expected, to ensure we earn the trust of our communities.

We are proud to have your confidence in offering contract policing services in New Brunswick which we believe are enhanced by the wider mandate of the RCMP and its close working relationship with the larger police, political and public communities.

Terry Ryan
Deputy Commissioner Atlantic Region
Royal Canadian Mounted Police

RCMP GRC

As the Commanding Officer of "J" Division, I am responsible and accountable for the delivery of our police services in the Province of New Brunswick. I am also accountable for the effective management, direction and control of the RCMP policing responsibilities, consistent with the policies and delegated authorities of the Commissioner. I support the vision and direction of the RCMP through the alignment of individual performance and accountability with the Mission, Vision, and Values of the Force. While I do report to the Commissioner through the Deputy Commissioner for the Atlantic Region, I work in close consultation with the Minister of Public Safety to ensure the delivery of police service meets the needs of the Department and the citizens of New Brunswick.

I am also cognizant and supportive through this agreement of the Goals and Priorities of the Government of Canada, The Goals and Priorities of the Province of New-Brunswick, the Goals and Priorities in the Force Directional Statement for 2001/2002, and the Goals and Priorities in the Business Plan for the Atlantic Region.

Maintaining our status as an organization of excellence does not come without challenges. With terrorist events, on-going organized crime activity, and flourishing legal issues, it is obvious that the complexities of our service will not diminish. Moreover, with the continuing changes to our society, as well as the budgetary pressures and the ever increasing policing mandates being imposed on the RCMP, we have been challenged to come up with innovative ways to deliver our services. In view of the foregoing human and fiscal resources shortfalls, and the fact that community expectations have not diminished, ongoing analysis of individual community needs will continue to be required to ensure that police service delivery is responsive to community needs and expectations.

The preparation of this document is a critical exercise in assessing where we have been and where we are going in our commitment to our primary goal of providing safe homes and communities to the citizens that we serve in New Brunswick.

The Annual Report is intended as a look back on the year 2001/2002, to assess how we did in meeting our objectives and addressing the following priorities defined by the Department of Public Safety:

Financial Management
Community Based Policing
Crime Prevention
Collaboration with Other Agencies' Emergency Services
Joint Technological Development
Cooperation on Provincial Initiatives

By doing this, we can realistically plan for future years and ensure that we are meeting the needs of the Provincial Government and the communities that we serve. Emphasis has been placed on developing stronger relationships with our contracting partners. This will undoubtedly result in a more cooperative, better understanding and open working relationship with the Province. This will allow "J" Division to better manage and address priorities and provide a more responsive level of service.

RCMP GRC

Tim Quigley
Assistant Commissioner
Commanding Officer "J" Division
Royal Canadian Mounted Police

TABLE OF CONTENTS

FINANCIAL MANAGEMENT 1

COMMUNITY-BASED POLICING 3
COMMUNITY CONSULTIVE GROUPS 4
AUXILIARY CONSTABLE PROGRAM 5

CRIME PREVENTION 6

COLLABORATION WITH OTHER AGENCIES' EMERGENCY SERVICES 8

JOINT TECHNOLOGICAL DEVELOPMENT 9

COOPERATION ON PROVINCIAL INITIATIVES 10
ORGANIZED CRIME 10
Criminal Intelligence Service NB 10
Integrated Proceeds of Crime 10
Enterprise Crime Legislation 10
NB POLICING STANDARDS 11
PROGRAM EVALUATION 11
Integrated Proceeds of Crime 11
Criminal Intelligence Service NB 11
Finance/RCMP JFO 11
Violent Crime Linkage Analysis 12
DISTRICT POLICING 12
FIRST NATIONS POLICING 12
ALTERNATIVE MEASURES 13
FAMILY VIOLENCE PROTOCOLS 14
NB GROUND SEARCH AND RESCUE 15
JOINT ENFORCEMENT 16
TRAFFIC LAW ENFORCEMENT 17

AFTERTHOUGHTS 20

APPENDIX A 21
APPENDIX B 22
APPENDIX C 23
APPENDIX D 24
APPENDIX E 25
APPENDIX F 26
APPENDIX G 27

FINANCIAL MANAGEMENT

"J" Division strives constantly to manages its resources effectively and efficiently. The costs of operating this Division are monitored and managed in partnership with Financial Management/Accounting Operations. A high priority for "J" Division is the use of sound fiscal management/practices of our financial resources for the delivery of police services as per the objective of the New Brunswick Policing Standards developed "to ensure uniform, high quality, and cost-effective policing throughout the province".

There have been numerous measures put into effect to ensure that the RCMP spends within its budget and for all stakeholders to be held accountable:

- *Budget expenditures are to be within plan by fiscal year;*
- *Each District Commander and Program Manager is provided with a unit budget for the fiscal year;*
- *Unit budget statements, with an updated expenditure information, are sent out on a monthly basis to ascertain close monitoring on their part;*
- *Timely reporting of Division financial status are provided to the Province's Finance Department for the overall Division budget;*
- *Monthly updates are currently being done to view the current status of the Provincial expenditures to the approved budget;*
- *Meetings have been held with the Province to provide updates and discuss budget issues;*
- *Province's Finance Department have been kept informed of unplanned pressures.*

Furthermore, a Budget Advisory Committee for "J" Division was formed in September 2001 to review the provincial policing budget and to prioritize expenditures to ensure the Division's limited financial resources are applied in a strategic and responsible manner to permit the delivery of quality policing services with due regard for the health and well being of all employees, as well as to assist and recommend to the Commanding Officer in determining action(s) to be taken to redress the Provincial Budget if necessary.

"J" Division not only wrestles with declining resources but also with the lack of human resources. As a result of the terrorist attacks on September 11th in the United States, the issues of public safety and security were raised. As such, the Province of New Brunswick provided funding for the creation of ten new Provincial positions approved for specialized sections and special programs to support front line police officers in the areas of major crime, computer crime, and commercial crime.

The impact of the lack of financial and human resources have serious consequences for public safety since highway patrol resources are used to investigate criminal complaints and disturbances, thereby leaving the highways under-policed. It also reduces the RCMP's ability to effectively deal with provincial priorities, and emerging social issues. A major problem with proactive policing is the stress it places on resources normally assigned to reactive policing. The lack of support to

operations in our contract business line presents an on-going major risk to our ability to continue to sustain current levels of service. As well, the lack of resources is limiting the utilization of Crime Prevention Programs and Traffic Law Enforcement to its fullest potential. Most importantly, the health and safety of RCMP members is greatly affected due to the increased workload and excessive hours that is causing stress and related illnesses.

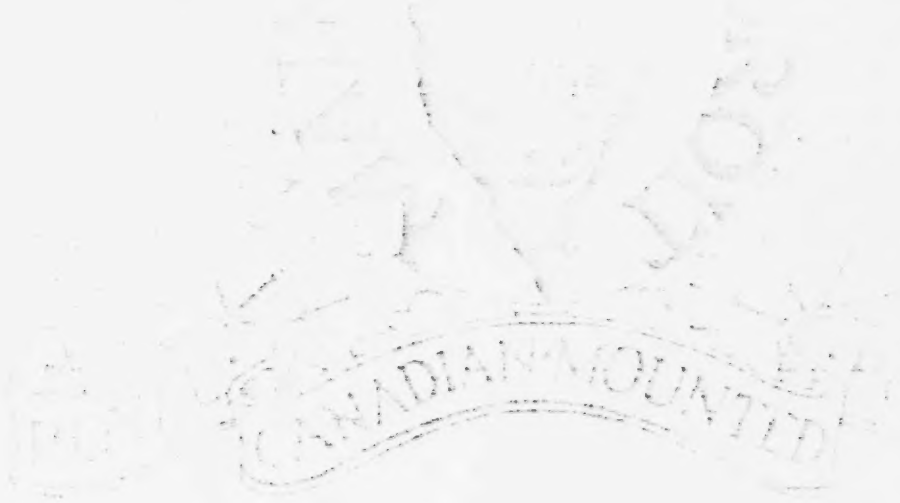

COMMUNITY-BASED POLICING

Community-Based Policing is the service delivery model of choice. The delivery of police services along with the planning and implementation of law enforcement initiatives have been revolutionized with the advent of community oriented principles. Community policing is the way the RCMP does business and the way we must perform our duties and responsibilities. It is not only a job and performance requirement for our members, it is also a joint responsibility of the citizens in partnership with the RCMP. Emphasis is placed on addressing and reducing crime through community participation and problem-solving techniques.

The goals of this model are met by providing quality service, protection, enforcement and prevention, in partnership with clients/communities within today's context. One of the main pillars on which this service delivery model is built upon is the CAPRA (clients, acquire/analyzing information, partnerships, response and assessment of action taken) problem solving model. This approach provides an effective police service which challenges us to employ CAPRA in establishing priorities and addressing problems in our communities.

CAPRA model demands consultation, through which partners and clients develop a sense of ownership over the problem and become more committed to finding an effective solution. Effective solution means finding a more proactive solution, one developed by looking at the big picture and getting to the root of what causes the troubles. By being proactive, reoccurring problems can be avoided. The end result of being proactive is better service, better solutions, and better use of police resources and time.

Here are some examples of organizations that Codiac has formed partnerships with to discuss issues of mutual concern, provide advice and most importantly to resolve matters:

- *George Dumont Hospital*
- *Moncton City Hospital*
- *Provincial Jail*
- *Moncton Community Resident*
- *Crown Prosecutors*
- *Sheriff Dept*
- *Patient Advocate*
- *Family and Community Social Services.*
- *Beechwood Community Pride Committee*
- *Canadian Mental Health Association*
- *Moncton Youth Residences Inc.*
- *Advisory committee Strong Families/Strong children*
- *CAAR (Coalition Against Abusive Relationships)*
- *NB Advisory Council on the Status on Women*
- *Riverview Sign committee*
- *Moncton Transportation committee*
- *Advisory committee Safe Places/Safe Spaces*
- *Committee for the Operation ID program*
- *Block Parent*
- *Suicide Prevention committee*
- *NB Visible Minorities policing committee*
- *Minorities Association of Greater Moncton Area*

To achieve the end-result, "J" Division is committed to continuing our efforts/actions towards effective implementation of Community Consultive Groups and the utilization of volunteers and auxiliary constables in all eleven policing districts and Codiac.

COMMUNITY CONSULTIVE GROUPS

Community Consultive Groups (CCG) entail police and public working together to identify and prioritize local crime and disorder problems and come up with appropriate solutions. CCGs seek public input to identify community policing priorities, assess awareness of satisfaction with police services and note concerns about crime and community expectations. These groups give valuable support to the police, as well as gain an appreciation of the complexities of police work, the need for resources, the challenges that confront police in upholding the law.

CCGs, such as Block Parents and Neighbourhood Watch program, were formed to lessen the opportunities for crime. These committees assist in the planning process and development of strategies and programs intended to effectively deal with crime prevention needs. They provide a direct link to various community networks and support groups. They also provide a coordinating role in seeking solutions to crimes that the communities are concerned about, such as Wood Thefts. Memberships involves representatives of crime prevention organizations, municipal governments, businesses, victims, minority groups, etc..

In "J" Division, there are approximately 36 Community Consultive Groups. These groups are not only involved in Crime Prevention programs, they also assist in volunteering at the offices, such as is the case in District 10 and Codiac, and they have also participated in various committees dealing with diverse issues, such as the ones that are currently in place in District 3:

- *Community Linkages Committee*
- *Mobile Mental Health Crisis Service Committee*
- *Protective Services Committee*
- *NB Coalition Against Wood Theft & Trespass*
- *Community EMO Committee(s)*
- *Restorative Justice - Alternate Measures*
- *FCS - Critical Incident Stress Management Team*

Other Districts's CCGs have focused on youth and seniors. District 9 has eight CCGs and two more are in the formative process. This district has also planned on establishing a Neighbourhood Watch Program in Balmoral which will be a CCG sub-committee.—

More than ever before, we must consider public input and/or public participation at virtually every level of operations. This will not only assure transparency and accountability requirements, but most importantly it fosters the feeling that we are indeed "Working Together" for the betterment of our communities.

AUXILIARY CONSTABLE PROGRAM

The objectives of this program are to enhance community policing and to provide opportunities for citizens to volunteer and to participate in the administration of justice. Auxiliary Constables are intended to enhance police/community relations with their talents and/or skills, and their knowledge of their communities.

"J" Division has approximately 220 Auxiliary Members that complement our regular members in their performance of regular tasks. Auxiliary members contribute over 25,000 volunteer hours annually to the program. Especially significant is the contribution provided by the 104 volunteers, including 21 Victim Services volunteers, 25 auxiliaries, 31 Community Policing volunteers and 27 band members of the Codiac Region.

Auxiliary Conferences are held annually which involves training the auxiliaries in the CAPRA model, Highway Signalers, and lectures on deportment. As well, some Districts hold monthly training days for Regular Members and Auxiliaries to foster bonding.

Last year marked the International Year of Volunteers. It was only appropriate to hold special functions to recognize the contribution made to the communities and to the RCMP by the volunteers of our crime prevention programs and auxiliary members. All of the Districts and Codiac recognized their efforts during special ceremonies by awarding them with certificates of appreciation and pins and reporting these presentations in the local media.

CRIME PREVENTION

"J" Division is pleased to announce that a position for Community Policing, Crime Prevention/Victim Services Coordinator was created in January 2001 and has recently been staffed. The incumbent's duties will include coordinating and implementing the community services program as it relates to community policing initiatives and police community relations. These might include crime prevention, victim services, multiculturalism and aboriginal policing, serving on committees dealing with violence against women/children/seniors, liaison with the general public, government departments, RCMP personnel and outside police agencies.

Crime Prevention focuses on the social order needs of an ethnocultural society through education, increased public awareness strategies and the promotion of inter-agency cooperation and personal contact. The specific needs of crime victims are addressed through the development and implementation of responsive community-based police services..

There are many valuable crime prevention initiatives and programs at the district level. The districts have built partnerships with and within the communities, forged partnerships with community groups, such as elected officials, government agencies, seniors, students and the business community, established member commitment, provided unit training to support community policing in order to move beyond reactive policing. As previously mentioned, the lack of human resources has had an effect on proactive policing, which is why it is important to emphasize that most Crime Prevention initiatives are accomplished due to the voluntary overtime of the membership.

The members in District 3 are involved in 21 programs/partnerships, from Victim Services to School Visitation programs. (Appendix B)

Codiac has 39 programs/partnerships including CAAR (Coalition Against Abuse in Relationships), and Tri-community RCMP Volunteer Services that include over 30 volunteers deliver various prevention talks and programs to children from daycare up to grade 4 students plus seniors' groups and organizations. (Appendix C)

Another important facet of Crime Prevention is targeting youth since it has been noted that Crime Prevention, through social development, puts children and youth at less risk of becoming involved in crime. The Districts have maintained their commitment towards crime prevention and youth by implementing preventive and educational initiatives.

One of the most effective youth initiative is the DARE program (Drug Awareness Resistance Education). DARE addresses the issues of primary prevention in substance abuse, such as marijuana, alcohol, tobacco and violence. This program targets youth at the elementary level. All districts are participating in the full implementation of this Police Community Based Program. In 2001, 52 RCMP officers presented this program to 6000 students. Each officer averages two DARE classes per week during a 17 week period (total of 1800 hours).

In District 6, this program is in place in 6 schools. District 9 has established the DARE program in two schools, an ADHOC committee was created and assisted in establishing the Campbellton Youth Activity Centre, and they have also established an RCMP School Liaison office at a local high school. Most of the Districts and Codiac have established an RCMP School Liaison Office at certain high schools to better facilitate contact with students.

There are other initiatives aimed at combating substance abuse that have been developed and implemented. For instance, District 6 formed the Miramichi Drug Awareness Committee to address the need for drug educational programs to reach school children. Codiac has established a partnership with officials /students in the two school districts in which they serve with a view of reducing drug abuse. Presentations have been given on "problem-solving" and the formation of in-school community action plans. In addition, 300 students have participated in the P.A.R.T.Y. (Prevent Alcohol and Risk Related Traumas) programs, where youth are taken to hospitals to show the consequences of drinking and driving, or neglecting to wear seatbelts.

There also exists a wide variety of youth programs/initiatives throughout the Districts and Codiac. Members are involved in various youth activities (ie coaching) and programs such as CART (Children At Risk Team), which consists of a group of representatives from several different social organizations that look at identifying children and trying to pro-actively address these issues.

There are also programs, such as Stetson & Spurs, that involve Youth Group in community activities; or the Young RCMP program which enables youth to see and work with the police to promote a better understanding of the daily issues confronting police. This program is for youths between the ages of 14 and 18 who may have an interest in police work. The objective of the program is achieved through the education and involving these youths in police work, and it consists of ride alongs with members, getting them involved in on-going programs and involved within the communities. There is also the program P.A.C.E. (Police Assisting Community Education) which is designed to enhance the relationship between police and youth within the community.

As mentioned, Crime Prevention through social development puts children and youth at less risk of becoming involved in crime. This objective can only be achieved by looking at the source of the problems involving youth and working collectively with our partners to address these problems.

CANADIAN MOUNTIE

COLLABORATION WITH OTHER AGENCIES' EMERGENCY SERVICES

Since it became a 9-1-1 call center, "J" Division's Operational Communication Centre has actively participated as members of the NB-911 Public Service Answering Point (PSAP) Committee.

The 9-1-1 system was established for call taking and transferring only. Due to pre-existing and new issues regarding the coordination of responses between first responders and cross jurisdictional responsibilities the Working Committee was established in the spring of 2000.

Its mission was to provide recommendations to the then Minister of Municipalities on the appropriate course of action for specific issues to the emergency response system. The Working Committee looked at:

- *Role of PSAPs,*
- *Number of PSAPs,*
- *Rural / Urban Differences,*
- *Education,*
- *Medical First Response*

With changes in Government, responsibility of the NB 9-1-1 system was turned over to the Dept of Public Safety.

In January 2001, a presentation was made to the Deputy Minister of Public Safety with a number of recommendations (11) being made. One key recommendation to DPS was to extend the mandate of the Working Committee to undertake a study of the implications of various service delivery models.

There has not been any meetings of the Working Committee since Feb 2002. The Committee is now awaiting feedback from the Department of Public Safety in regards to the recommendations that were made.

JOINT TECHNOLOGICAL DEVELOPMENT

The RCMP has recently signed an agreement with Entrust, Inc. Entrust is a leading global Internet security provider. It allows the use of Entrust encryption technology by the RCMP and municipal/provincial police organizations across Canada. In other words, it enables the RCMP and other police departments to communicate information in a secure and uncompromised manner. This represents a major step forward for integrated policing as it facilitates partnerships with other police departments and sharing critical intelligence and tactical information. Other applications include securing communications for remote laptop users and the secure transmission of electronic forms.

"J" Division has created a Working Group committee to examine Wireless Voice and Data Communications. This project consists of five different stages. Phase 1 is completed and the Provincial Government's Board of Management has agreed to the recommendations of Phase 1 as well as the implementaion of Phase 2. This phase consists of the Working Group seeking formal Requests For Information (RFI) from potential suppliers in the area of Wireless Voice and Data Communications. Completion of Phase 2 is expected to occur in the Fall of 2002.

In February 2002, "J" Division Executive Committee approved the Computer Integrated Information Dispatch System (CIIDS) infrastructure not only to be abreast with the ever-increasing inroads in the development of electronics but also to continue to better serve the public and to enhance officer safety. The implementation of CIIDS is expected to occur in the fourth quarter of the fiscal year 2002/2003, pending approval for funding.

CIIDS has been deemed a critical infrastructure component which will form part of a new improved occurrence management system presently referred to as PROS. CIIDS will replace the present OCC dispatch system and allows for the implementation of the Remote Office and Dispatch System (ROADS). This system will facilitate on the road access to the Province of New Brunswick and the Motor Vehicle Branch database, as well as enabling the sharing of information. In addition, the implementation of the E911 system can be further supported by an integrated dispatch system.

The objective of these changes are to enhance our ability as a service provider, to better share data via electronic means to our various partners, such as municipal police departments, corrections, crown prosecutors, courts and other provincial agencies.

COOPERATION ON PROVINCIAL INITATIVES

ORGANIZED CRIME

CISNB. The purpose of CISNB is to provide the exchange of criminal intelligence between enforcement units, intelligence units, and the CISNB Bureau, where the intelligence process of collection, evaluation, collation, analysis, re-evaluation and dissemination can be made to effectively combat the spread of organized crime and other significant criminal activity in Canada. CISNB embodies regular, associate and affiliates members from the RCMP, Police Forces across the Province and also Federal and Provincial agencies.

CISNB has held regular meetings with, and made presentations to, several Provincial departments explaining the impact of Organized Crime and the efforts taken to combat it.

IPOC. For the past seven years, Integrated Proceeds Of Crime has been involved in Joint JFO partnerships. The salary for this position is cost shared with the RCMP, Municipal Police Department and the Province. A municipal police officer is seconded to IPOC usually for a 5 year period. The advantages for this initiative benefit not only IPOC, but also the Municipal Police Force and even the Municipality. For the IPOC unit, it provides them with an extra investigator, for the police force, they gain a member that has been fully trained in proceeds legislation and able to share this expertise. The seconded member also gets exposure to Mutual Legal Assistance Treaty's, Part VI investigations, Undercover investigations, surveillance, and much more due to international files that are sometimes investigated by IPOC. As far as the Municipality is concerned, if the seconded member is involved in an investigation that results in a seizure and eventual forfeiture the municipality can share in that forfeiture. Hence, depending on the size of the forfeiture the municipality could re-coup its investment.

Enterprise Crime Legislation: IPOC is one of the most effective means to dismantle Organized Crime. It not only serves as a Crime Prevention initiative, but also as a deterrent. By seizing assets, bank accounts and sum of monies made by conducting illegal activities, proceeds of legislation effectively dismantles these type of criminal operations. Victims can receive restitution for their loss and the Province benefits financially by means of forfeiture. It also enhances the opportunity to partner up with Commercial Crime Section and other provincial departments investigating frauds against the government, gaming, wood theft.

Recently, IPOC assisted Commercial Crime Section with an on-going investigation involving the sale of games over the Internet. In this instance Enterprise Crime of Fraud was committed. Presently these types of offences are not being pursued by IPOC due to lack of investigative provincial resources. IPOC participated in this investigation in order to show the Province how well the legislation worked and the successes that could be attained if an Enterprise Crime Unit was implemented. This investigation resulted in the accused pleading guilty, seizure in excess of $350,000.00 in assets. Since all the assets have been forfeited, this will result in substantial return to the Province, both in public

perception and monetary gain.

IPOC is presently pursuing a second Enterprise Crime investigation that should once again demonstrate the value of such a unit. In each instance, IPOC will keep the Province informed of their progress with a view of entering into a partnership with them for the creation of a full time Enterprise Crime Unit.

NEW BRUNSWICK POLICING STANDARDS

In 2001, the RCMP "J" Division was asked to complete a review of the Provincial Policing Standards (PPS) to ascertain its capability to provide an effective level of policing, pursuant to the New Brunswick PPS scheduled to take effect in May 2002. The RCMP has now completed its internal review to assess its compliance with these standards, and a report was forwarded to the Province in May 2001.

Recent feedback received from the Office of the Minister of Public safety was that the RCMP had provided the Province with a very thorough and comprehensive self-assessment on how, as a Provincial Police Force, it was meeting the standards. The RCMP has since been working internally and cooperatively with the Director of Provincial Policing Services in addressing the areas of partial or non-compliance. These are mostly administrative in nature, and are not affecting the delivery of policing services nor the safety of RCMP members and the citizens of New Brunswick.

The RCMP is committed to achieving 100% compliance of the New Brunswick Provincial Policing Services.

PROGRAM EVALUATION

Integrated Proceeds of Crime

Reports on proceeds disbursement is done on an annual basis. The Officer in Charge of IPOC reports to the Director of Policing & Emergency Services on monies to be shared with the Province resulting from files closed by Seized Property Management Directorate during the past fiscal year where there was provincial involvement.

Criminal Intelligence Service NB

The budget for CISNB for the fiscal year 2001/2002 was close to twelve thousands dollars, provided by the RCMP. In December 2001, the province announced that they will contribute $50,000 to CISNB after they accept a new realignment plan for the organization. Municipal Police Forces will also be asked to contribute in the funding and some will be asked for a secondment to the organization.

CISNB is presently engaged in the selection process for a Director for CISNB. The incumbent's responsibility will be to implement the realignment and will also be accountable to the Provincial Executive Committee.

FINANCE/RCMP JFO

An RCMP member from "J" Division has been seconded to the Provincial Finance Department since April 1999. The benefits/progress of this initiative is subject to an annual review and funding availability.

The main responsibilities of this position is to provide valuable advice and expertise with regards to Provincial Fuel Tax, Vehicle Tax, Tobacco and Gaming investigations. This member has assisted in developing a procedural

manual for the new Inspection and Investigation Unit and has provided leadership in the Department's tax enforcement efforts during a period of transition involving the establishment of this newly created unit. This member has also represented the Province at various national and international law enforcement conferences, expressing provincial concerns and exchanging information on matters relating to potential tax evasion. The member was also involved in several seizures of illegal tobacco products, assisted local detachments in dealing with tobacco seizures, served as a resources in the provision of education and instruction on tax laws to the business community of the Province.

In April 2002, an extension of one year was renewed due to the positive results generated by this arrangement.

VIOLENT CRIME LINKAGE ANALYSIS SYSTEM

This system was designed by a group of Canadian experts and is administered by the R.C.M.P. It is truly an all Police Forces reporting system that is used by all Police Officers across Canada, and in many other countries. Investigators are required to fill out booklet of information on all cases of murder, sexual assault, indecent act, criminal harassment and abduction. This allows specialist to keep track of the behaviour exhibited by serial offenders and their movements. ViCLAS is in fact a central repository system for all agencies that provides leads and suspects to investigators. The N.B. ViCLAS Centre is located at the R.C.M.P. headquarters and is staffed by mostly R.C.M.P. members. They recently received an addition of resources where one of them was from the ten positions from the Province.

The reporting of offences by investigators in the field has improved significantly and this will help increase future linkages. Even with it's backlog, ViCLAS was successful in providing several positive links within the Province and abroad this past year. In some cases, this translated in a tremendous savings in time, resources and investigative costs. ViCLAS has progressed significantly in the last two years and it's personnel is committed to support members on the field and assist them in any way they can with their investigations.

DISTRICT POLICING

The review of District Policing, as requested by the Province in 2001, is still ongoing and is expected to be completed by Fall 2002. Due to the magnitude and exhaustive nature of this review, it has taken significantly longer than anticipated to complete.

FIRST NATIONS POLICING

First Nations Policing is designed to develop and maintain a culturally sensitive policing service with and for Aboriginal Communities. The goal of the program is to improve relations between Aboriginal people, the Criminal Justice System and the RCMP.

The RCMP in New Brunswick is responsible for the enforcement of all federal and provincial statutes on all reserves under our jurisdiction, with the exception of the St. Mary's Reserve. "J" Division presently has three Community Tripartite Agreements, and it is expected that Big Cove First Nation will sign an agreement in October 2002.

In an on-going commitment to provide quality service to First Nations Communities in New Brunswick, District 10 implemented a Community Consultive Group on the Tobique First Nation in order to encourage and facilitate community involvement in Community Policing initiatives and pro-active prevention programming.

In Districts 5, 6, 7 and 9, members are assigned as formal liaison officers to each reserve and they also maintained a log of contacts/consultations with the communities within their respective area. Other initiatives have included District 7 developing policing protocol for the Woodstock First Nation's Band Constables, and an additional RCMP Satellite Station was established on the Pabineau Reserve in District 9. In December 2001, two members of the Red Bank First Nation, District 6, were appointed as Supernumerary Special Constables.

The DARE program was implemented last fall on the Red Bank First Nation. District 5 implemented new initiatives on the reserves like the DARE program and Native Sea Cadets which is a program developed by the Department of National Defense for youth between the ages of 12 and 18 consisting of activities such as military march, forest excursion, canoeing. The type of activity is based on each of the youth's output with the objective of helping them to develop personal discipline.

ALTERNATIVE MEASURES

Restorative Justice encourages dialogue and responsibility for past behaviour, while focusing on future problem-solving and offender accountability. Restorative Justice offers the philosophical base for a justice system that is flexible, responsive and accountable to communities. There are a number of options/strategies within the restorative justice approach. The process that the RCMP has chosen to champion is the Community Justice Forums (CJF).

CJF is a safe, controlled setting in which an offender, victim and their respective families and supporters are brought together with a trained, accredited facilitator to discuss the offence and effects, and to jointly decide how to right the wrong that has been done. There are numerous benefits of offering CJF. It reduces criminal justice costs and criminal prosecutions; it is more immediate than court process; individuals directly affected have a say in the outcome; offenders, victims gain a deeper perspective on the incident; offenders take responsibility for their actions; and lower recidivism rates.

The Provincial Steering Committee will be presenting a model to senior officials in both Justice and Public Safety along with pilot costs to run Restorative Justice programs in two locations in the Province. If this model is approved, it will then go to the Ministers for their approval and then back to the committee to set standards for Community Justice Forums/Conferencing, and continuing Alternative Measures with enhancements. The Pilot is expected to be in place sometime in the Spring 2003.

Restorative Justice remains a high priority within the RCMP and there is a wide and strong support of Restorative Justice and Alternative Measures throughout the District Policing Program. In fact, there have been significant increases in the number of referrals and cases sent to Diversion in Codiac and other Districts. Codiac has implemented a Restorative Justice Model for some time now and was able to offer this model only because several members choose to devote many hours of voluntary overtime to the program. Codiac had been using

employees of the John Howard Society to organize and facilitate these sessions but owing to a lack of funding, they had to relinquish. The members in Codiac and some volunteers have doubled their efforts but it still requires a significant investment of time. A program as important as this one should not be despoiled nor left solely to good will.

Codiac has also used the Healing Circle as a means to resolve conflict. The community is brought into a circle, and all are given a chance to speak on the matter. These disputes can be as small as two neighbors that have been abusing each other for years. They are brought together under a Healing Circle and relate on what has happened over the last few years. In telling their stories and listening to the other persons story in a safe environment helps facilitate conflict resolution.

Moreover, Codiac processed 60% of eligible Young Offender cases through Alternative Measures program, and 100 Adult and 140 Young Offender criminal files were processed through Diversion Programs. Codiac averages approximately 25 Community Justice Forums annually.

In the eleven Districts, Diversions increased between 30 to 60%. The total number, for "J" Division, of adult (male and female) offenders sent through the Diversion process in 2001 was 241. The total of Youth Offenders sent through Diversion, for 2001, was 183.

One of the operational supervisors in District 10 regularly participated in Alternative Measures meetings with the Community and Correctional Services/Probation Services. This district also participated in two Restorative Justice Forums. There were several Justice Forum courses held to train members in Restorative Justice and Alternative Measures throughout the Division.

The philosophy of considering these strategies as a problem-solving solution has been instilled in all members in "J" Division.

Family Violence Protocols

Zero-tolerance, early intervention and inter-agency cooperation continue to be the main strategies in "J" Division for dealing with family violence. The RCMP has to continue its efforts towards the reduction of Family Violence in New Brunswick, and it is to remain in line with the spirit and intent of the existing protocols.

In order to address family violence, "J" Division has implemented a policy on the utilization of the Abuse Investigation Checklist to ensure and improve quality of investigations and the probability of convictions of abuse investigations. Furthermore, an Inter-Departmental Child Abduction Protocol is under development. The steering committee is doing a review of best practices.

As mentioned previously, the newly created position of Community Policing, Crime Prevention/Victim Services Coordinator will be implementing programs relating to victim services and will also work closely with "J" Division Media Relations Office to develop communication strategies regarding family violence.

In order to assure compliance with "J" Division's policy guidelines and with Provincial reporting procedures, all 11 Districts and Codiac have performed a quality review on all family violence files.

"J" Division is cognizant that violence can be addressed and countered through a cooperative approach. As a means of

achieving this approach, members are involved in various programs dealing with family violence, and some received training sessions to better understand this protocol.

District 1 has done a Quality Review on Domestic Violence and have met on a quarterly basis with Health and Community Services. In District 4, a member is involved with the Beausejour Crisis Centre where the objective is to provide awareness of family violence and to provide victims with sources of support to help them through the crisis.

Some members in District 5 are involved on "Family Violence" committees and reminders were sent to all members and their supervisors to ensure continued compliance with the protocol. A Quality Investigation Review was also done to confirm that the protocols were used for these type of cases.

In District 6, supervisors reviewed all cases of family violence to ensure they were complying with the established protocol, and one member is involved in the program Child At Risk Team and also attended a symposium for CART.

In Districts 3, 8, and 11, all family violence cases were reviewed to ensure consistent use of the developed checklists. District 7 held a training session dealing with family violence protocols. The files were verified for details, compliance with Provincial Protocols and court action.

The supervisors in District 10 were given checksheets to periodically review members' files in order to ensure compliance with family violence protocols. The District Commander reviewed Domestic Violence Policies with Team Leaders and discussed investigation expectations of the RCMP in regards to family violence.

In Codiac, the files on Spousal Assault/Domestic Dispute were reviewed and verified for detail and compliance with Provincial protocols and court action. Codiac has a Victim Services Unit that continues to provide crisis intervention/on-scene response and support services to victims of family violence. Appropriate referrals are made to community agencies when needed and follow-ups where necessary.

NB GROUND SEARCH AND RESCUE (NBGSAR)

RCMP has been working in partnership with GSAR since 1985 when the first GSAR Team was in place. Ground Search and Rescue is made up of volunteers who are essential in enabling the RCMP to perform their duties. This group is of minimal cost for the RCMP since the only expenses that are usually incurred are fuel, propane, and mileage.

Assistance of NBGSAR is requested when police are looking for missing persons or any other evidence of foul play or any other criminal offences are suspected. Their assistance to the RCMP in New Brunswick is on average about once a month.

The number of volunteers for GSAR ranges from 550 to 600 and they each devote a minimum of 500 hours a year. All of the volunteers must partake in the Basic Search Course before they can participate in a search. Other courses offered to these volunteers include the Team Captain Course, the Search Manager Course and the Tracking Course.

In November 2001, NBGSAR received $100,000 from the Department of Public Safety to assist all 12 teams with training and purchasing of equipment.

The Working Group is presently preparing a Support Plan/Budget Proposal to present to the Steering Committee and, if approved, it will be presented to the Minister of Public Safety in the Fall 2002. The aim for NBGSAR is for the Province to allocate funds on a yearly basis for this volunteer group.

The RCMP depends on the GSAR's teams and their expertise. Furthermore, "J" Division does not have the extra manpower of 40 to 50 people to do a search. If we were to get a group of RCMP officers to look for a lost person, it would take hours before we have a team together and the cost to have regular members searching for lost people would be astronomical. The RCMP acknowledges all the hard work and the invaluable assistance that these volunteers provide to the people of New Brunswick.

JOINT ENFORCEMENT

As previously stated in this report, all Districts in "J" Division and Codiac have been involved in promoting partnerships and provincial joint enforcement initiatives in order to eliminate recurrence and to enhance public education, awareness, prevention and enforcement. As such, members have organized joint patrols with the Department of Fisheries & Ocean (DFO) and Commercial Vehicle Enforcement (CVE) and with the Department of Natural Resources and Energy (DNRE).

A variety of preventative and enforcement initiatives, innovative approaches and strategies have been successfully implemented throughout the Province of New Brunswick. The initiative that has gained a lot of recent media and public attention has been the Wood Theft "Rustling" Initiative.

This initiative derived as a result of growing concerns about theft on private and public lands. In view of this, members of the RCMP have formed partnerships with Department of Natural Resources and Energy, woodlot owners, Coalition Against Wood Theft, and other stakeholders. These partnerships are vital in decreasing and eventually putting a halt to the number of wood thefts in the Province.

In order to address this issue, members from "J" Division have conducted joint patrols on a regular basis with DNRE and representatives from other stakeholders. These type of patrols are beneficial to all partners involved since all benefit from a transference of expertise. They have also developed partnerships with local land/forest surveyors to assist in acquiring more expertise with respect to titles and boundaries. Members have also given information sessions to wood purchasers as well as for area residents to brief them on the wood theft and prevention initiatives. Some RCMP members have provided training manual for their fellow officers to broaden investigative knowledge and to promote public awareness.

"J" Division has also gotten involved in this initiative by organizing a training/awareness session for representatives from all districts and DNRE personnel, which involved many of the stakeholders previously mentioned. Moreover, regular meeting were held with government officials requesting additional resources to combat organized crime. "J" Division enjoyed an active partnership with DNRE in joint initiatives to counter wood theft in the Province. The impact of organized crime is discussed in open CCG in all Districts and Codiac.

District 6 held a media interview highlighting the scope of the local problem and focused attention on the

need for community intervention. An information session was given for area residents in regards to wood theft, which included DNRE, Miramichi Woodlot Owners and the Coalition Against Wood Theft.

District 7 held several meetings with NB Woodlot Producers Association and discussed introducing a Camp Watch Program for private woodlot owners for the Summer 2002.

Neighbourhood Watch Programs have served as a major driving force behind this initiative. Committees have been formed to deal solely with this issue, Educational and Awareness Programs were presented throughout the Province explaining the importance of stopping wood theft and the destruction of agricultural lands due to trespassing.

Other strategies used to broaden public awareness and education for this initiative included a collaboration between District 8 and DNRE in the making of a film pertaining to wood theft. The Wood Theft Committee developed a poster to be used by Crime Stoppers reinforcing the fact that wood theft is a crime.

District 9 facilitated the establishment of the Restigouche Wood Theft Committee who then developed a poster for Crime Stoppers about wood theft. Joint patrols with DNRE of the Squaw Camp and St. Arthur were held, and an aerial patrol was conducted. In both instances, numerous charges were laid. The members also held a joint patrol of the Bowater Maritimes's logging operations in conjunction with the company's security unit. District 9 also assisted DNRE in filming information segments concerning wood theft and in creating an information poster.

A member in District 11 was assigned to the coordination of the NB Wood Theft Working Group and implemented, along with other RCMP members and DNRE, this vital program to deter thefts from private and public lands.

As a result of these effective partnerships, the sharing of intelligence and integrated policing, and the work from all of our volunteers and stakeholders, "J" Division is pleased to report that a decrease in wood theft has been noted.

TRAFFIC LAW ENFORCEMENT

"J" Division is cognizant of the fact that traffic services is an important component of police service delivery. Traffic safety is enhanced through traffic law enforcement and public education.

In order to heighten this ongoing initiative, it was essential to maintain the established partnerships in addressing the issue of safety on our roads and highways. As a result, the Districts and Codiac participated with Commercial Vehicle Enforcement in joint vehicle inspections, as well as initiated operations with Commercial Vehicle Safety Alliance, Department Of Transportation, Public Safety, Health and Community Services and TADD (Teens Against Drunk Drivers).

In October 2001, the NB Highway Safety Committee was formed. This committee included representatives from Public Safety, Department of Transportation, Health and Wellness, Insurance Bureau of Canada and Youth Council. The focus of this committee is on establishing a base line database for Vision 2010 (an initiative aimed at a number of issues including speed control, seatbelt enforcement, impaired driving, repeat offenders and new driver's education), as well as revitalizing STRID (Strategy to Reduce Impaired Driving) and STEP

(Selective Traffic Enforcement Program), and aggressively pursuing the goal of reducing traffic deaths by 30 percent.

"J" Division Traffic Services Section delivered presentations on Vision 2010 to Municipal Police Departments, presented Traffic Safety for Seniors and its affects on them, as well as presentations on Defensive Driving. Moreover, this section delivered three presentations to operational supervisors and front line members on the TSPP (Traffic Services Pilot Project) along with CVE and other Provincial Police organizations. TSPP involves training HP members on problem-solving and issues affecting traffic safety. Although this is a National program, "J" Division requires dedicated resources from the Province.

"J" Division has implemented a four person Traffic Task Force. The focus of this team is on highway criminal interdiction and operates in conjunction with members from all Districts and CVE. The efforts of this team has met with success: 5 drug offences, execution of numerous warrants of arrests/committals, apprehension of several suspended drivers and nearly 200 traffic offences, including 97 seatbelt violations, and 912 kg of marijuana and 17kg of liquid hash seized. This occurred in the first two weeks of operation.

The Provincial initiative STEP has also produced satisfying results. Traffic Services conducted two province-wide STEP initiatives in 2001. Over 650 checkstop operations were conducted with 95,000 vehicles checked, 4,500 violations were issued and 2,800 warnings given. Violations under the Liquor Control Act accounted for 146 violations with Criminal Code Driving (DUI and refusals) accounting for another 95 charges, 24 charges under the Narcotic Control Act and 670 seatbelt infractions handed out.

"J" Division was also involved in the National initiative Operation Impact where 92 checkstop operations were conducted in New Brunswick with more than 14,000 vehicles checked resulting in 87 seatbelt infractions, 14 violations under the Criminal Code Driving and 13 charges under the Liquor Control Act.

The Districts and Codiac have participated in positive preventive/education initiatives that have produced impressive results. These initiatives have been achieved by providing school lectures focusing on alcohol and impaired driving, and also through checkstops.

Codiac created a four person Traffic Services Unit mandated exclusively toward Traffic Law Enforcement. Impaired driving and the reduction of the number of impaired driving related traffic collisions are a priority for this unit. Education and enforcement have been combined to form the cornerstone of this initiative. Codiac has a plan in place to partner with Driver Education personnel to provide talks/films on impaired driving and related offences. Codiac's Driving Under Influence related enforcement statistics showed a decline of eight percent for this past fiscal year. As well, Codiac totaled 1027 seatbelt contacts and 188 stop sign contacts, and motor vehicle accidents decreased by 11% within this same period.

Other impressive statistics include District 9 who conducted STEP during peak traffic periods on each statutory holiday, which was preceded by a media advisory. The results consisted of, from August to September, 6 Liquor Control Act, 33 Motor Vehicle Act, 122 written warnings, 3 seatbelt infractions, and 2 Controlled Drugs and Substances Act. Furthermore, District 8 had an increase of 75% in enforcement of seatbelt violations and charges for impaired drivers, with District 1 seeing an increase

of 248% in seatbelt charges from 2000 to 2001.

A strong and proactive Traffic Services presence upon our highways will assist in improving public safety and in curbing the illicit transportation of controlled substances on our Highway Transportation System. This can be achieved through the cooperation of Government and non-Government agencies. As such, "J" Division is committed to a continued collaboration with various law enforcement agencies in sharing the common goal of providing public safety and safe usage of our highways to all New Brunswickers.

AFTERTHOUGHTS

"J" Division continues to face ongoing challenges and rising expectations in attempts to meet its primary objective of providing "safe home and communities". Although the Provincial Priorities have been met, as evident in this document, a lack of resources is taking its toll on the membership, in terms of workload, health and safety, and the valuable programs/initiatives it provides. Reference must be drawn to the fact that a majority of the successes realized in program/service delivery have come as a result of member commitment and dedication.

The 1999 Traffic-Law Enforcement Study, as well as the August 2002 Provincial Policing Resource Review, clearly states what is required to fulfill and exceed our mandate. In order to maintain this level of excellence, a significant infusion of human and financial resources is required.

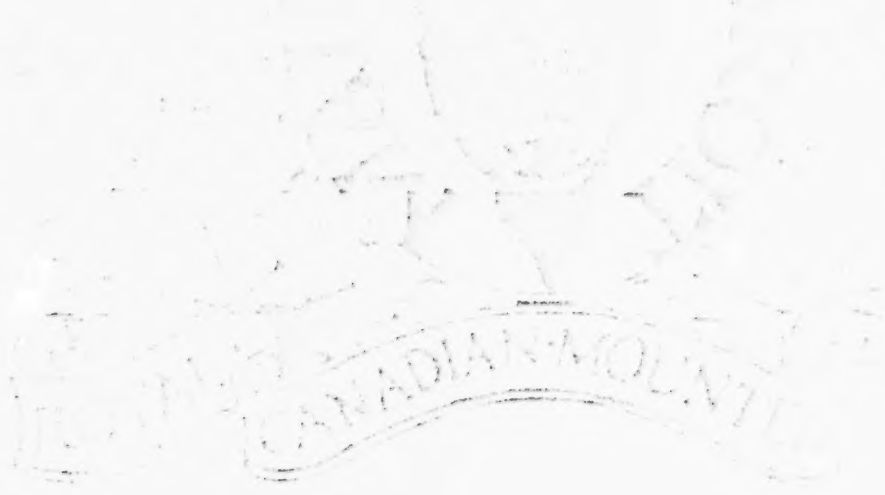

APPENDIX A

CRIME PREVENTION PROGRAMS

Following is a non exhaustive list of initiatives, partnerships and crime prevention programs in "J" Division:

- ❑ *Two Way Street*
- ❑ *STAR (Students Together Against Racism)*
- ❑ *Crime Stoppers*
- ❑ *Venturers Program*
- ❑ *Rovers Program*
- ❑ *Bicycle Rodeos*
- ❑ *Block Parent*
- ❑ *PARTY (Prevent Alcohol and Risk Related Traumas)*
- ❑ *Neighbourhood Watch*
- ❑ *PACE (Police Assisting Community Education)*
- ❑ *SHARE (Sharing Healthy Attitudes Respecting Everybody)*
- ❑ *Adopt a school*
- ❑ *Halloween party*
- ❑ *Mini Police Program*
- ❑ *Co-op Education Programs*
- ❑ *Youth Advisory Committee*
- ❑ *RAD (Racing Against Drugs)*
- ❑ *Aboriginal Shield*
- ❑ *SCAT (Sussex Child Abuse Team)*
- ❑ *Youth and the Police: Stranger danger and safe havens*
- ❑ *DARE presentations*
- ❑ *CASP Literacy Group*
- ❑ *Law of the Land*
- ❑ *Nackawic Detachment Scholarship Fund*
- ❑ *Suicide Prevention Group*
- ❑ *PALS (Police at Local Schools)*
- ❑ *Vile for Life*
- ❑ *Feeling Yes, Feeling No*
- ❑ *Stay alert, Stay safe*
- ❑ *Law enforcement Education Sessions*
- ❑ *Bully Beware*
- ❑ *Stetson and Spurs Youth Group*
- ❑ *Ride Along programs*
- ❑ *Safe Graduation Programs*
- ❑ *School Liaison Programs*
- ❑ *Student Co-op programs*
- ❑ *Breakfast programs*
- ❑ *Hockey games/Tricycle Race*
- ❑ *Crime prevention groups*
- ❑ *School Visitation Programs*
- ❑ *Hug a tree*
- ❑ *Home Invasion Seminar*
- ❑ *Canoe Patrol*
- ❑ *Safety programs*
- ❑ *Santa is Late*
- ❑ *Youth Centres*
- ❑ *Cross Walk/ Bike Safety*
- ❑ *Restorative Justice Program*
- ❑ *Missing Children Foundation*

APPENDIX B

Following is a non exhaustive list of initiatives, partnerships and crime prevention programs in District 3:

- ❑ *Victim Services*
- ❑ *Crime Stoppers*
- ❑ *School Crime Stoppers*
- ❑ *School Visitation Program*
- ❑ *Ground Search and Rescue*
- ❑ *Night Hawk Program*
- ❑ *RCMP Ride Along Program*
- ❑ *RCMP Stetson and Spurs*
- ❑ *DARE program*
- ❑ *Bicycle Rodeo program*
- ❑ *NHW Programs (for rural and highway units)*
- ❑ *NHW program for Downtown Business Association*
- ❑ *Kids Safety WeeK*
- ❑ *Heart and Stroke*
- ❑ *Bicycle Patrol program*
- ❑ *Safety Kids Program*
- ❑ *Foot Patrol Program*
- ❑ *Sussex Skate Board Association*
- ❑ *Coaching of Hockey, ball Hockey, Basketball and Baseball*
- ❑ *Spooktacular*

APPENDIX C

Following is a non exhaustive list of initiatives, partnerships and crime prevention programs in Codiac Regional RCMP:

- *Comité Consultatif de la Maison des jeunes*
- *Comité de concertation de district scolaire #1*
- *Liaison avec le district scolaire #1*
- *Police Communautaire pour la ville de Dieppe*
- *Comité des parents*
- *Policier de resources*
- *DARE*
- *Mayors' Advisory Committee on Public Safety*
- *Youth First*
- *Beechwood Community Pride Committee*
- *Board of Directors - Moncton Youth Residences Inc.*
- *CAAR*
- *Advisory Committee for Safe Places*
- *Operation I.D.*
- *Crosswalk safety Committee*
- *Neighborhood Watch programs*
- *Liaison with Block Parents*
- *Crime Stoppers*
- *Pro Kids*
- *Riverview Community Policing Committee*
- *Suicide Prevention Committee*
- *Riverview Community Policing*
- *Presentation programs (Bullying, Personal safety, Police Role)*
- *Eyes in the Sky*
- *Advisory Board Strong Families/Strong Children*
- *New Brunswick Visible Minorities Policing Committee*
- *Minorities Association of the Greater Moncton Area*
- *Health and Enforcement Partners*
- *Club Cops for Boys & Girls Club*
- *Moncton Wildcats Mentor Program*
- *Adopt-A-School Officer Program*
- *Citizens on Patrol*
- *Tri-Community RCMP Volunteer Policing Services*
- *Problem Oriented Policing Unit*

APPENDIX D

CAPRA Problem Solving Model

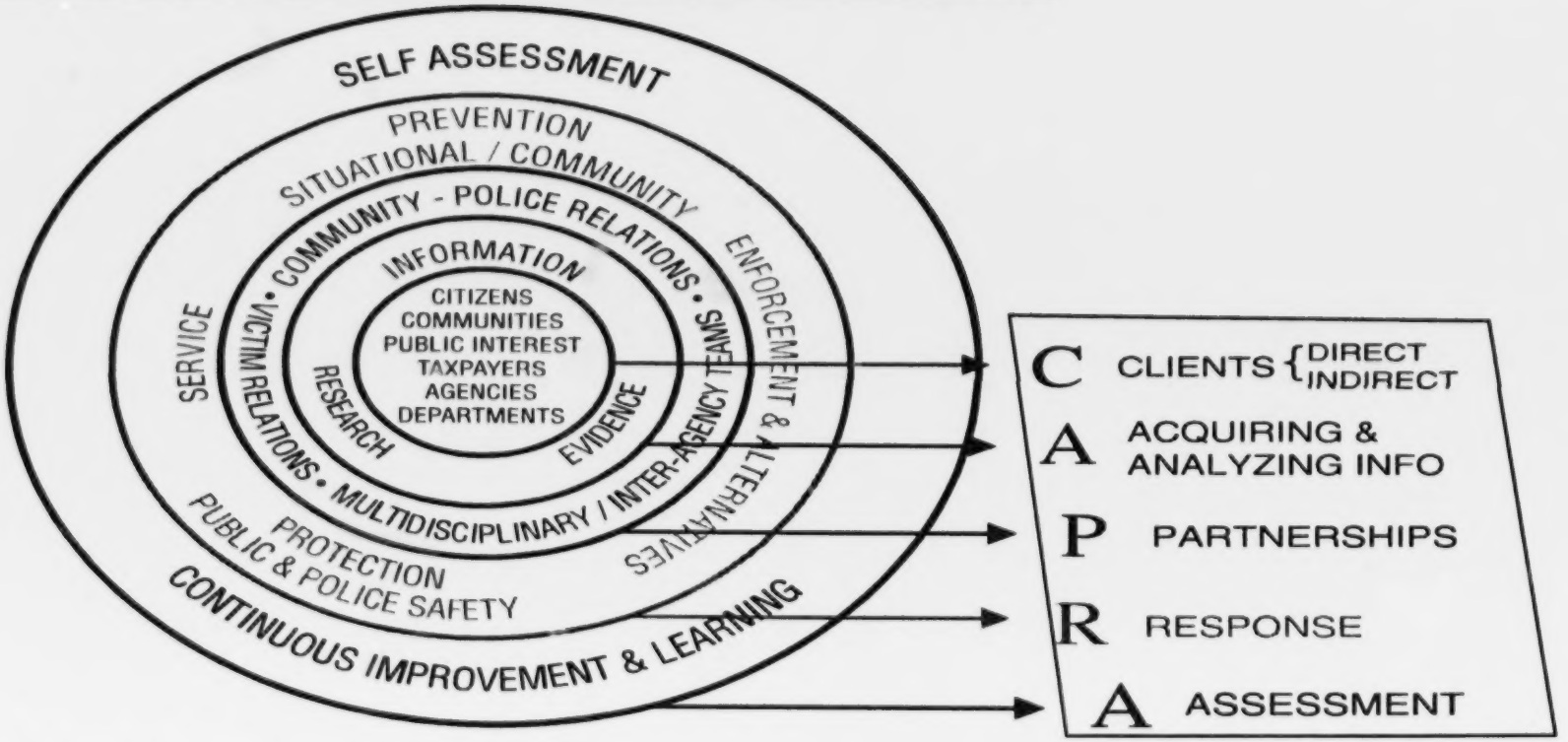

APPENDIX E

"J" Division Organizational Chart for the Fiscal Year 2001/2002:

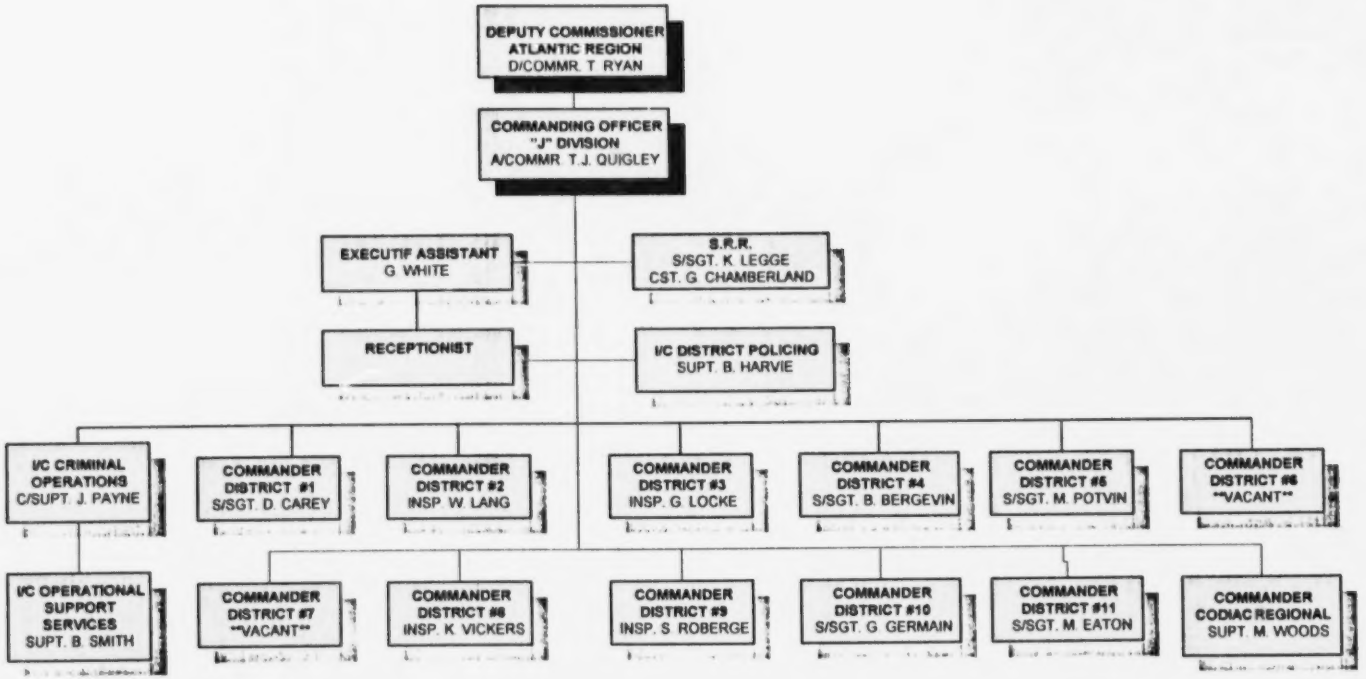

APPENDIX F

"J" Division «J»

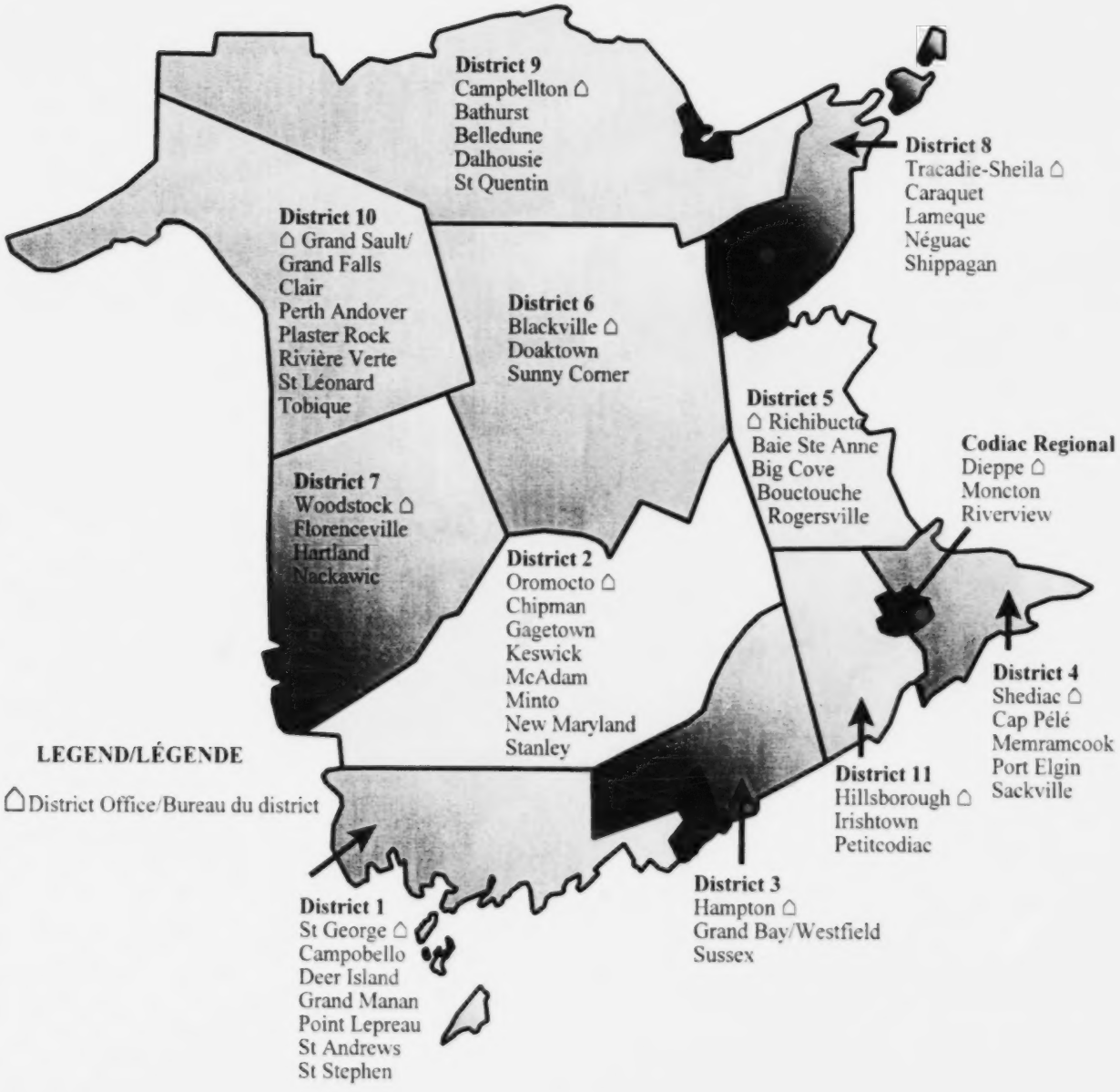

APPENDIX G

District	Commander	Address	Telephone	Fax	Detachments
#1	S/Sgt D. Carey	P.O. Box 1005 St. George, NB E5C 3S9	506-755-1132	506-735-1131	St-George Campobello Deer Island Grand Manan Point Lepreau St. Andrews St. Stephen
#2	Insp. W. Lang	4A Doyle Street Oromocto, NB E2V 2V2	506-357-4302	506-357-4303	Oromocto Chipman Gagetown Keswick McAdam Minto New Maryland Stanley
#3	Insp. G. Locke	530 Main Street Hampton, NB E5N 6C3	506-832-5566	506-832-5417	Hampton Sussex Westfield/Grand Bay
#4	S/Sgt. B. Bergevin	77 Chemin Ohio Road Shediac, NB E4P 2J8	506-533-5154	506-533-5157	Shediac Cap Pelé Memramcook Port Elgin Sackville
#5	S/Sgt. M. Potvin	P.O. Box 130 Richibucto, NB E0A 2M0	506-523-4611	506-523-4643	Richibucto Baie Ste. Anne Buctouche Rogersville

#6	VACANT	P.O. Box 1038 Blackville, NB E9B 2J1	506-843-9400	506-843-9409	Blackville Doaktown Sunny Corner
#7	VACANT	410 Connell Street Woodstock, NB E7M 5G9	506-325-3000	506-325-3009	Florenceville Hartland Nackawic
#8	Insp. K. Vickers	C.P. 3120 Succ. Bureau Chef 485 rue du Moulin Tracadie, NB E1X 1G5	506-393-3001	506-393-3003	Tracadie-Sheila Caraquet Lameque Neguac Shippagan
#9	Insp. S. Roberge	6A Arran Street Campbellton, NB E3N 1K4	506-789-6000	506-753-3024	Campbellton Bathurst Dalhousie Jacquet River/Belledune St. Quentin
#10	S/Sgt. G. Germain	812 Blvd. E.H. Daigle Grand Falls, NB E3Z 3E4	506-473-3137	506-473-9156	Grand Falls Clair Perth Andover Plaster Rock Rivière-verte St. Leonard
#11	S/Sgt. M. Eaton	461 Pine Glen Road P.O. Box 7136 Riverview, NB E1B 4T8	506-387-2222	506-387-4622	Riverview Hillsborough Irishtown Petitcodiac
Codiac Regional	Supt. M. Woods	Box 5800 Moncton, NB E1C 8R2	506-857-2400	506-859-2555	Moncton Riverview Dieppe

RAPPORT ANNUEL 2001-2002

Gendarmerie royale du Canada

Division J

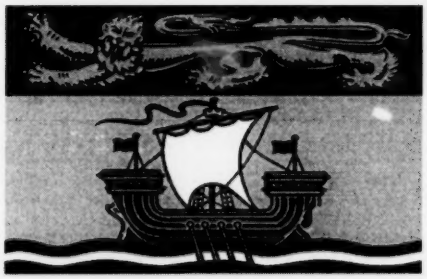

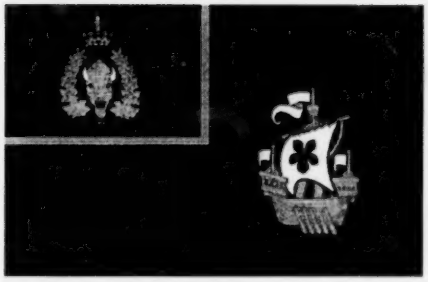

Rapport présenté à la ministre
de la Sécurité publique
du Nouveau-Brunswick

Exercice Fiscal 2001-2002

Depuis 129 ans, la Gendarmerie royale du Canada (GRC) s'efforce de fournir des services de police exemplaires. Cependant, les défis d'aujourd'hui sont considérables, surtout quand on les compare à ceux qui attendaient la Police montée du Nord-Ouest dans l'Ouest canadien en 1873. Notre environnement est en constante mutation et il faut que nos modes de gestion et d'intervention se modifient au même rythme, en privilégiant le renseignement, en nous imprégnant des grandes valeurs de la société canadienne, en établissant des ponts avec les collectivités que nous servons et en justifiant nos décisions et nos actions. La notion de police intégrée doit également devenir réalité — je veux dire par là qu'il faut tendre la main à nos partenaires et travailler avec eux, ici comme à l'étranger, pour nous attaquer aux problèmes qui menacent la sécurité de nos citoyens.

La GRC se veut une police de première ligne et cela se voit dans nos priorités au niveau communautaire et dans le soutien à valeur ajoutée que nous pouvons apporter aux collectivités grâce à notre infrastructure nationale. Les relations positives et significatives que nos membres sont capables d'établir avec les collectivités sont à la base du succès que connaît la police contractuelle. Les hommes et les femmes chargés de servir et protéger les habitants de ce pays travaillent avec leurs concitoyens à élaborer des stratégies qui viendront à bout des problèmes en s'attaquant aux causes de la criminalité.

Le présent rapport souligne les efforts déployés par la GRC au cours du dernier exercice pour bien servir la population du Nouveau-Brunswick. Je vous encourage à examiner ce document car il vous permettra de mieux comprendre ce que nous faisons chaque jour pour les Canadiens.

Je suis très fier de l'excellent travail accompli par les hommes et les femmes qui sont là, aux premières lignes, et qui veulent continuer d'offrir un service de qualité supérieure aux résidents du Nouveau-Brunswick.

Giuliano Zaccardelli
Commissaire
Gendarmerie royale du Canada

RCMP GRC

La Gendarmerie royale du Canada est fière d'offrir des services de police intégrés aux niveaux municipal, provincial, fédéral et international. Selon nous, cette dynamique améliore la qualité du service que nous fournissons aux citoyens du Nouveau-Brunswick par le biais du contrat de services de police provinciale. Dans un monde de plus en plus complexe où il faut toujours faire plus avec moins, il est essentiel de travailler en partenariat avec les autres polices, les différents ministères et le secteur privé pour combattre le crime organisé, assurer la sécurité nationale et rendre nos collectivités encore plus sûres.

La GRC est bien placée pour offrir des services publics de qualité qui mettent l'accent sur le renseignement, les valeurs, l'établissement de ponts et la responsabilisation. Nous accordons une grande importance au partage de l'information, au sein de notre service, mais aussi avec nos partenaires à l'échelle nationale et internationale. Nos valeurs reflètent celles de la société canadienne : intégrité, honnêteté, professionnalisme, solidarité, respect et volonté de rendre des comptes. Pour atteindre nos objectifs, nous nous efforçons de travailler en étroite collaboration avec les collègues, les partenaires, les autres organismes gouvernementaux et les populations que nous servons. Nous coopérons avec nos partenaires, ici comme à l'étranger, qu'il s'agisse de corps de police ou d'autres intervenants. Enfin, nous mettons l'accent sur la responsabilisation, car chacun doit comprendre ce qu'on attend de lui ou d'elle. C'est de cette façon que la confiance des gens nous sera acquise.

Nous sommes fiers de la confiance que vous nous manifestez en optant pour la police à contrat au Nouveau-Brunswick. Nous estimons que les services offerts sont rehaussés par le vaste mandat de la GRC et par les liens étroits que nous entretenons avec les milieux policiers, les élus et le public.

Terry Ryan
Sous-commissaire, Région de l'Atlantique
Gendarmerie royale du Canada

RCMP GRC

En tant que commandant de la Division J, je suis responsable des services de police offerts à la population de la Province du Nouveau-Brunswick . Je suis également responsable de la bonne gestion de ces services, conformément aux politiques établies et aux pouvoirs délégués au commissaire. Je soutiens la vision et l'orientation de la GRC en m'assurant que le rendement et la responsabilisation de chacun s'inscrivent dans le droit fil de notre mission, de notre vision et de nos valeurs. Je relève du commissaire par l'intermédiaire du sous-commissaire, Région de l'Atlantique, et je travaille en étroite collaboration avec le Ministre de la Sécurité publique. Je m'assure ainsi que nos services répondent aux besoins du Ministère et des citoyens du Nouveau-Brunswick.

J'ai également compétence, en vertu de cette entente, pour faire droit aux objectifs et priorités du gouvernement du Canada, à ceux du Nouveau-Brunswick, aux objectifs et priorités énoncés dans l'énoncé directionnel de la GRC pour 2001-2002, ainsi qu'à ceux qui figurent dans le plan d'activités pour la Région de l'Atlantique

Or, l'atteinte de l'excellence ne va pas sans difficulté. Quand on pense au terrorisme, au crime organisé et à toutes les questions juridiques qui se posent de nos jours, il est évident que notre mission n'est pas en voie de se simplifier. De plus, avec la mutation profonde de notre société, les pressions budgétaires et les mandats toujours plus exigeants qui nous sont confiés, force nous est de faire preuve d'imagination. Si l'on considère enfin les incessantes compressions budgétaires et pénuries de personnel — ce dans un contexte où les attentes de la population sont loin de diminuer — il nous faudra continuer d'analyser les besoins des différentes collectivités pour nous assurer que nos services de police y répondent convenablement.

Un document comme celui-ci est un instrument clé pour mesurer le chemin parcouru et celui qu'il nous reste à parcourir pour atteindre notre but premier, à savoir permettre aux citoyens du Nouveau-Brunswick de vivre en toute sécurité dans leurs foyers et leurs collectivités.

Le présent rapport annuel se veut un regard sur l'exercice 2001-2002 pour évaluer dans quelle mesure nous avons atteint nos objectifs et donné suite aux priorités suivantes, définies par le ministère de la Sécurité publique :

Gestion financière
Police communautaire
Prévention du crime
Collaboration avec d'autres organismes pour la prestation des services d'urgence
Développement technologique conjoint
Collaboration aux activités provinciales

C'est un exercice qui nous permet de dresser des plans réalistes pour l'avenir et de nous assurer que nous restons alignés sur les besoins du gouvernement provincial et des collectivités servies. Nous avons mis l'accent sur le renforcement des liens avec nos partenaires. Cette approche se traduira sans aucun doute par une collaboration accrue avec le gouvernement provincial, une compréhension réelle des enjeux et une relation plus ouverte. Cela permettra à la Division J de mieux gérer les priorités et de fournir des services vraiment adaptés à la situation.

RCMP GRC

Tim Quigley
Commissaire adjoint
Commandant de la Division J
Gendarmerie royale du Canada

TABLE DES MATIÈRES

GESTION FINANCIÈRE 1

POLICE COMMUNAUTAIRE 3
GROUPES CONSULTATIFS COMMUNAUTAIRES 4
PROGRAMME DES GENDARMES AUXILIAIRES 5

PRÉVENTION DU CRIME 6

COLLABORATION AVEC D'AUTRES ORGANISMES POUR LA PRESTATION DES SERVICES D'URGENCE 8

DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE CONJOINT 9

COLLABORATION AUX ACTIVITÉS PROVINCIALES 10
CRIME ORGANISÉ 10
Service de renseignements criminels - Nouveau-Brunswick (SRCNB) . . . 10
Unité mixte des produits de la criminalité (UMPC) 10
Criminalité érigée en entreprise 10
NORMES DE POLICE DU NOUVEAU-BRUNSWICK 11
ÉVALUATION DES PROGRAMMES 11
Unité mixte des produits de la criminalité 11
Service de renseignements criminels - Nouveau-Brunswick 11
Unité mixte finances-GRC 12
Système d'analyse des liens de la violence associée aux crimes 12
EXAMEN DES DISTRICTS POLICIERS 12
POLICE DES PREMIÈRES NATIONS 13
MESURES DE RECHANGE 13
PROTOCOLES D'INTERVENTION EN VIOLENCE FAMILIALE 15
ASSOCIATION DES RATISSEURS ET SAUVETEURS DU N-B (ARESNB) 16
OPÉRATIONS CONJOINTES D'EXÉCUTION 16
POLICE DE LA CIRCULATION 18

LE MOT DE LA FIN 21

ANNEXE A 22
ANNEXE B 23
ANNEXE C 24
ANNEXE D 25
ANNEXE E 26
ANNEXE F 27
ANNEXE G 28

GESTION FINANCIÈRE

La Division J s'efforce de gérer ses ressources avec le plus d'efficacité possible. Nous suivons de près nos dépenses d'exploitation en partenariat avec les secteurs Gestion financière et Opérations comptables. L'une de nos grandes priorités consiste à gérer avec beaucoup de rigueur les ressources financières qui nous sont octroyées pour garantir, à l'échelle de la province, des services de police de qualité qui soient uniformes et efficaces.

Un grand nombre de mesures ont été mises en place pour faire en sorte que la GRC respecte ses budgets et que tous les responsables rendent des comptes :

- *Les dépenses doivent correspondre au plan dressé pour l'exercice;*
- *Chaque chef de district et directeur de programme reçoit un budget pour l'exercice;*
- *Des états budgétaires, avec information à jour sur les dépenses, sont envoyés chaque mois pour les aider à faire le suivi nécessaire;*
- *Des rapports sur les finances de la Division sont envoyés sans tarder au ministère des Finances du Nouveau-Brunswick;*
- *Des mises à jour mensuelles sont effectuées pour voir où se situent les dépenses par rapport au budget approuvé;*
- *Des réunions ont eu lieu avec les autorités provinciales pour fournir des précisions et discuter de questions budgétaires;*
- *Le ministère des Finances du Nouveau-Brunswick a été mis au courant des imprévus qui ont eu une incidence sur le budget.*

De plus, un comité consultatif a été formé en septembre 2001 pour examiner le budget alloué à la police provinciale et établir les priorités de dépense de la Division J de façon à ce que les ressources limitées dont elle dispose soient utilisées à bon escient, c'est-à-dire pour dispenser des services de police de qualité qui prennent en compte la santé et le bien-être de tous les employés, et pour aider le commandant à déterminer les mesures qui pourraient rétablir l'équilibre budgétaire au besoin.

La Division J doit composer non seulement avec des budgets de plus en plus serrés, mais avec une pénurie de ressources humaines. Les attentats terroristes du 11 septembre ont remis la sécurité à l'ordre du jour. C'est ainsi que le Nouveau-Brunswick a débloqué des crédits pour créer dix nouveaux postes spécialisés au niveau de la province; les titulaires de ces postes ont pour mission d'aider les policiers de première ligne à parer aux actes criminels les plus graves, y compris la criminalité informatique et commerciale.

Ce manque de ressources humaines et financières a de graves conséquences pour la sécurité publique étant donné que les officiers qui patrouillent normalement nos routes sont mobilisés pour faire enquête sur divers incidents, ce qui limite la présence policière sur le réseau routier. Il rend également la GRC moins efficace lorsqu'il s'agit de répondre à des priorités provinciales ou aux grands enjeux sociaux de l'heure. La police préventive prive la police réactive d'un certain nombre de ressources qui lui seraient normalement allouées. Le manque de soutien opérationnel dans notre secteur

de responsabilité contractuelle risque sans cesse de compromettre la qualité des services dispensés. En outre, la prévention du crime et l'application de la réglementation routière ne sont pas aussi efficaces qu'elles le devraient. Mais surtout, la santé et la sécurité des membres de la GRC sont en péril à cause du volume de travail toujours plus lourd et des horaires parfois excessifs qui se traduisent par du stress et des maladies connexes.

POLICE COMMUNAUTAIRE

La police communautaire constitue le modèle de prestation de service de choix. Les services de police et les initiatives d'application de la loi ont été révolutionnés par la notion de police communautaire. La GRC souscrit sans réserve à cette notion et elle l'applique au quotidien. Mais ce n'est pas une tâche qui revient à nos seuls membres : c'est une responsabilité que doivent se partager les citoyens et la GRC. L'idée est de réduire la criminalité en faisant participer la collectivité et en appliquant des techniques de résolution de problème.

Les objectifs de ce modèle consistent à fournir des services de qualité (protection, application de la loi et prévention) en partenariat avec les clients et les collectivités, le tout dans le contexte d'aujourd'hui. Pour trouver des solutions aux divers problèmes, on s'en remet avant tout à la méthode CAPRA (Clients, Acquisition et analyse de renseignements, Partenariats, Réponses, Auto-évaluation). CAPRA est garante d'efficacité non seulement lorsqu'il s'agit de réagir aux problèmes rencontrés par nos collectivités, mais quand vient l'heure d'établir les priorités.

La méthode CAPRA exige une bonne consultation : partenaires et clients ont ainsi le sentiment d'être partie prenante à la solution du problème, ce qui accroît leur détermination à le résoudre. Une solution efficace est une solution proactive, ce qui passe par une vue d'ensemble du problème et un désir de remonter jusqu'à sa racine. En étant proactif, on empêche les problèmes de se répéter inutilement. Résultat : des services améliorés, des solutions plus adaptées et des ressources policières utilisées à meilleur escient.

Voici un certain nombre d'organismes avec lesquels le service régional de Codiac a établi des partenariats pour discuter des préoccupations, prodiguer des conseils et, surtout, trouver des solutions :

- *Hôpital George Dumont*
- *Hôpital de Moncton*
- *Prison provinciale*
- *Regroupement des résidents de Moncton*
- *Procureurs de la Couronne*
- *Bureau du shérif*
- *Groupe de défense des droits des patients*
- *Services familiaux et communautaires*
- *Comité de la fierté (Beechwood)*
- *Association canadienne de la santé mentale*
- *Foyers de la jeunesse de Moncton Inc.*
- *Comité consultatif Strong Families/Strong children*
- *CAAR (Coalition Against Abusive Relationships)*
- *Conseil consultatif du N.-B. sur le statut de la femme*
- *Comité de la signalisation (Riverview)*
- *Comité des transports (Moncton)*
- *Comité consultatif Safe Places/Safe Spaces*
- *Comité de l'opération identification*
- *Parents-secours*
- *Comité de prévention du suicide*
- *Comité des services de police du N.-B. auprès des minorités visibles*
- *Association des minorités du grand Moncton*

La Division J est déterminée à poursuivre ses efforts afin que les groupes consultatifs communautaires deviennent une réalité fonctionnelle et que l'on ait de plus en plus recours aux bénévoles/gendarmes auxiliaires dans les 11 districts policiers et le service régional de Codiac.

GROUPES CONSULTATIFS COMMUNAUTAIRES

Les groupes consultatifs communautaires (GCC) amènent la police et le public à se concerter pour voir où se situent les principaux problèmes de criminalité et de désordre public à l'échelle locale et pour trouver des solutions. Les GCC font appel au public pour identifier les priorités en matière de surveillance policière, évaluer le degré de satisfaction à l'égard de la police et prendre note des préoccupations et des attentes. Si ces groupes s'avèrent extrêmement utiles pour la police, ils ont aussi l'occasion de se familiariser avec les complexités du métier de policier et de mieux comprendre les besoins en ressources et les défis que doit relever la police pour faire respecter la loi.

Les GCC, comme Parents-secours et Surveillance de quartier, ont vu le jour pour décourager les criminels. Ils aident à planifier des stratégies et des programmes axés sur la prévention. Ils ont un lien direct avec divers réseaux communautaires et groupes de soutien. Ils jouent en outre un rôle de coordination afin de trouver des solutions aux crimes qui préoccupent la collectivité, comme les vols de bois. On trouve au sein de ces comités des membres d'organismes voués à la prévention du crime, des représentants d'administrations municipales, des milieux d'affaires, des victimes, des groupes minoritaires, etc.

La Division J compte environ 36 GCC. Ces groupes ne se contentent pas de participer à la prévention du crime, mais ils font du bénévolat dans nos bureaux, comme c'est le cas en ce moment au District 10 et à Codiac, et il leur arrive de participer à divers comités comme ceux qui sont en place au District 3 :

- *Comité de liaison avec la collectivité*
- *Comité du service mobile d'intervention en santé mentale*
- *Comité des services de protection*
- *Coalition du N.-B. contre les vols de bois et la protection des terres à bois*
- *Comités locaux des mesures d'urgence*
- *Justice réparatrice et autres formes de justice non traditionnelle*
- *SFC - Équipe de gestion du stress à la suite d'un incident critique*
- *HALL (Hampton Alliance for Lifelong Learning)*

Les GCC des autres districts se concentrent jusqu'ici sur les jeunes et les aînés. Le District 9 compte huit GCC et il en a deux autres en gestation. Il songe également à créer une Surveillance de quartier à Balmoral — qui équivaudra en quelque sorte à un sous-comité de GCC.

Plus que jamais auparavant, nous devons faire participer le public à presque tous les aspects de nos

opérations. Une telle mesure contribue évidemment à la transparence et à la responsabilisation, mais chose plus importante encore, elle donne à chacun le sentiment que nous travaillons ensemble au mieux-être de nos collectivités.

PROGRAMME DES GENDARMES AUXILIAIRES

Les objectifs de ce programme sont de renforcer la surveillance policière au niveau local et d'amener les citoyens à jouer un rôle actif dans l'administration de la justice. Les gendarmes auxiliaires contribuent à améliorer les relations entre la police et la collectivité grâce à leurs talents, à leurs compétences et à leur connaissance du milieu.

On trouve à la Division J environ 220 membres auxiliaires qui prêtent main-forte à nos membres réguliers. Les gendarmes auxiliaires fournissent plus de 25 000 heures de travail non rémunéré chaque année. Mentionnons en particulier la contribution des 104 bénévoles, à savoir 21 intervenants auprès des victimes, 25 auxiliaires, 31 patrouilleurs communautaires et 27 membres de bandes autochtones (région de Codiac).

Des conférences ont lieu chaque année pour initier les gendarmes auxiliaires à la méthode CAPRA, leur apprendre à nous rendre service sur la route; on leur donne aussi un cours sur la manière de se comporter. Certains districts convoquent même les membres réguliers et les gendarmes auxiliaires à des séances de formation mensuelles qui leur permettent de créer des liens.

L'année dernière avait été décrétée Année internationale des bénévoles. Il était donc tout naturel de souligner la contribution de nos bénévoles et celle de nos auxiliaires aux programmes de prévention du crime. Tous les districts et la région de Codiac leur ont rendu hommage au cours de cérémonies où on leur a remis des certificats et des épinglettes, en présence des médias locaux.

PRÉVENTION DU CRIME

La Division J est heureuse d'annoncer qu'un poste créé en janvier 2001 vient d'être doté : il s'agit du coordonnateur, police communautaire, prévention du crime et services aux victimes. Le titulaire sera appelé à mettre en œuvre les différents programmes relatifs à la police communautaire et aux relations avec la collectivité. Voici un aperçu de ses fonctions : prévention du crime; services aux victimes; participation à des comités de lutte contre la violence faite aux femmes, aux enfants et aux aînés; liaison avec le grand public, les ministères, le personnel de la GRC et les autres corps policiers.

Prévenir le crime, c'est faire régner l'ordre social par l'éducation, la sensibilisation, la coopération avec les autres corps policiers et l'établissement de contacts personnels. Quant aux besoins des victimes, on y répond par des services de police enracinés dans la collectivité et qui visent la plus grande efficacité possible.

De nombreux programmes et initiatives de prévention du crime sont en place au niveau des districts. Ces derniers ont établi des partenariats avec les collectivités et différents groupes (élus, organismes gouvernementaux, aînés, étudiants, milieux d'affaires), ils ont mobilisé leurs membres et ont dispensé la formation nécessaire pour implanter la police communautaire et faire en sorte que la police cesse d'être uniquement répressive. Mais, comme on l'a vu précédemment, la pénurie de personnel a des répercussions directes sur la police proactive, et c'est pourquoi nous tenons à souligner que la plupart des initiatives de prévention sont le fruit de la bonne volonté de nos membres, qui n'hésitent pas à y consacrer de leur propre temps.

Les membres du District 3 participent à 21 programmes et partenariats, allant du soutien aux victimes jusqu'aux visites dans les écoles (Appendice B).

La région de Codiac dispose pour sa part de 39 programmes ou partenariats, y compris CAAR (Coalition contre les relations de violence), et plus de 30 bénévoles parcourent les trois collectivités pour aller parler de prévention aux enfants (de la garderie à la quatrième année), aux personnes âgées et à diverses organisations (Appendice C).

La prévention du crime doit aussi cibler les jeunes, car on sait que des enfants et des adolescents bien sensibilisés seront moins enclins à tomber dans la criminalité. Les districts ont continué de veiller au grain en mettant en œuvre toutes sortes d'initiatives axées sur la prévention et l'éducation.

L'une des initiatives les plus efficaces auprès des jeunes est sans contredit DARE (Programme de sensibilisation aux effets de la drogue). DARE cible les élèves de l'élémentaire et les met en garde contre toutes les formes de dépendance (marijuana, alcool,tabac et violence). Tous les districts participent sans réserve à la mise en œuvre de ce programme relevant de la police communautaire. En 2001, 52 agents de la GRC ont participé au rayonnement du programme et 6 000 élèves en ont profité. Chaque agent donne deux classes DARE en moyenne par semaine, cela durant 17 semaines (total de 1 800 heures).

Au District 6, ce programme est en place dans six écoles. Le District 9 a quant à lui établi DARE dans deux écoles et créé un comité spécial qui a

participé à la mise sur pied du centre jeunesse de Campbellton en plus d'établir un bureau de liaison avec la GRC dans une école secondaire locale. La plupart des districts et le service régional de Codiac ont créé des bureaux de liaison dans certaines écoles secondaires pour faciliter les contacts avec les élèves.

D'autres initiatives ont été mises en œuvre pour lutter contre la toxicomanie. Par exemple, le District 6 a créé le Miramichi Drug Awareness Committee pour voir comment les programmes antidrogue peuvent rejoindre les élèves à l'école. Le Service régional de Codiac a établi un partenariat avec les autorités scolaires et les élèves dans les deux districts scolaires sous leur jurisdiction afin de réduire l'usage des stupéfiants. Des exposés ont été présentés sur la résolution de problème et sur l'établissement de plans d'action visant la clientèle scolaire. De plus, 300 élèves ont participé aux programmes de PARTY (Prévention des traumatismes dus à l'alcool et aux comportements à risque), qui consistent à amener des jeunes dans les hôpitaux et à leur faire voir les conséquences de l'alcool au volant ou d'une ceinture non bouclée.

On trouve aussi un large éventail de programmes jeunesse dans l'ensemble des districts et du service régional de Codiac. Les membres font du coaching auprès des jeunes et participent à des programmes tels quel CART (Équipe Enfants à risque), grâce auquel des représentants de plusieurs organismes sociaux repèrent les enfants à risque et tentent de prévenir les problèmes.

Il faudrait également mentionner le programme de Stetson & Spurs qui amène des jeunes à prendre part à des activités communautaires, ou encore celui de la GRC qui permet à des jeunes de travailler avec la police et de mieux comprendre les difficultés rencontrées par les corps policiers au quotidien. Ce programme mise sur l'éducation et s'adresse aux jeunes de 14 à 18 ans qui pourraient être intéressés par le métier de policier. Les adolescents ont ainsi l'occasion de monter à bord des autos-patrouilles, de participer aux programmes permanents et de travailler au sein de la collectivité. Il convient enfin de signaler le programme Contribution de la police à l'éducation communautaire (CPEC), conçu pour rapprocher la police des jeunes dans les différentes localités.

Comme on l'a mentionné plus haut, le développement social peut prévenir la criminalité chez les jeunes — chose certaine, il diminue les risques. Mais cet objectif ne peut être atteint que si l'on remonte aux sources du problème, cela en faisant participer les jeunes eux-mêmes et en travaillant de concert avec la collectivité.

Collaboration avec d'autres organismes pour la prestation des services d'urgence

Depuis qu'il est devenu un centre téléphonique 9-1-1, la Station de transmissions opérationnelles de la Division J joue un rôle très actif au sein du Comité des centres de prise d'appels pour la sécurité du public (NB-911).

Le système 9-1-1 a été établi dans le seul but de prendre et de transférer les appels. En effet, la coordination avec les premiers répondants et le partage des responsabilités entre les différents intervenants posaient parfois problème. C'est pourquoi le comité a été créé au printemps 2000.

Sa mission consistait à formuler des recommandations au ministre des Municipalités de l'époque sur la ligne de conduite à adopter relativement aux services d'urgence. Le Comité a examiné les aspects suivants :
- le rôle des centres de prise d'appels;
- le nombre de ces centres;
- les différences entre la réalité urbaine et la réalité rurale;
- l'éducation;
- les premiers répondants aux urgences médicales.

Dans la foulée des changements apportés à l'appareil gouvernemental, la responsabilité du système NB-911 a été transférée au ministère de la Sécurité publique.

En janvier 2001, un exposé assorti de 11 recommandations a été présenté au sous-ministre de la Sécurité publique. L'une des principales recommandations concernait l'élargissement du mandat du Comité : on proposait que celui-ci réfléchisse aux différents modèles de service possibles et qu'il évalue le pour et le contre de chacun.

Le Comité n'a tenu aucune réunion depuis février 2002. Il attend toujours la réponse du ministère de la Sécurité publique à la suite des recommandations formulées.

DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE CONJOINT

La GRC vient de signer une entente avec Entrust Inc., un leader mondial en matière de sécurité Internet. Cela permet à la Gendarmerie et aux corps de police municipaux et provinciaux du Canada de pouvoir utiliser la technologie de cryptage mise au point par Entrust. La GRC et les autres organisations policières du pays peuvent ainsi se communiquer de l'information sans en compromettre la confidentialité. C'est là un grand pas en avant pour l'intégration des forces policières, qui peuvent maintenant conclure des partenariats de collaboration et échanger des renseignements privilégiés. Parmi les autres applications, mentionnons la sécurité des télécommunications pour les utilisateurs d'ordinateurs portatifs à distance et la transmission protégée des formulaires électroniques.

La Division J a créé un groupe de travail pour se pencher sur les télécommunications sans fil (voix et données). Ce projet comporte quatre étapes. La phase 1 est maintenant terminée : le conseil de gestion du gouvernement provincial accepte les recommandations formulées jusqu'ici et est d'accord pour qu'on passe à la phase 2. Le groupe de travail invitera alors d'éventuels fournisseurs à lui adresser des demandes d'information relativement aux systèmes de transmission sans fil qui doivent être installés. La phase 2 devrait se terminer à l'automne 2002.

En février 2002, le comité exécutif de la Division J a approuvé l'acquisition du Système intégré de répartition de l'information (CIIDS) non seulement pour être à la fine pointe des nouveautés électroniques, mais pour continuer de mieux servir le public et d'améliorer la sécurité des agents. La mise en service du CIIDS devrait se concrétiser au quatrième trimestre de 2002-2003, sous réserve de l'approbation des fonds.

Le CIIDS est considéré comme une composante de l'infrastructure essentielle qui fera partie du nouveau système amélioré de gestion des incidents — le PROS. Le CIIDS remplacera l'actuel système de répartition des stations de transmissions opérationnelles et permettra d'adopter le système ROADS. Ce dernier facilitera les choses pour les policiers qui sont sur la route et ont besoin d'avoir accès à la base de données de la Direction des véhicules à moteur (Nouveau-Brunswick); il permet également de partager l'information obtenue. De plus, la mise en service du système E911 pourra bénéficier d'un système de répartition intégré.

En apportant de tels changements, nous voulons devenir plus efficaces et avoir recours aux outils électroniques pour mieux partager les données dont nous disposons avec nos partenaires, notamment les corps de police municipaux, les services correctionnels, les procureurs de la Couronne, les tribunaux et d'autres organismes provinciaux.

Collaboration aux activités provinciales

CRIME ORGANISÉ

Service de renseignements criminels - Nouveau-Brunswick (SRCNB): L'objectif du SRCNB est de permettre l'échange d'informations sur les criminels entre les organismes de répression, les unités de renseignement et le bureau du SRCNB, dont les différentes opérations (collecte, évaluation, compilation, analyse, réévaluation et diffusion) peuvent porter un dur coup au crime organisé et aux autres activités criminelles partout au pays. Le SRCNB est constitué de membres réguliers, associés et affiliés de la GRC, des autres forces policières présentes dans la province ainsi que d'organismes fédéraux et provinciaux.

Le SRCNB a tenu des réunions régulières avec des représentants de plusieurs ministères provinciaux et leur a fait des exposés pour leur expliquer l'impact du crime organisé ainsi que les efforts déployés pour le combattre.

Unité mixte des produits de la criminalité (UMPC): Il y a maintenant sept ans que l'UMPC participe à divers partenariats faisant intervenir l'Opération policière conjointe. Le salaire du titulaire est payé par la GRC, la police municipale et le gouvernement provincial. Un agent de la police municipale est habituellement détaché à l'UMPC pour cinq ans. C'est là une initiative qui profite non seulement à l'UMPC, mais au corps de police municipal et à la municipalité elle-même. En effet, si l'UMPC hérite ainsi d'un enquêteur supplémentaire, la police peut ensuite compter sur un membre qui connaît la loi à fond et ne demande pas mieux que de partager cette expertise. Le membre détaché se familiarise en outre avec les traités d'entraide juridique, les enquêtes au titre de la partie VI, l'infiltration, la surveillance et ainsi de suite, en raison des grands dossiers internationaux dont l'UMPC s'occupe à l'occasion. Lorsque l'agent détaché participe à une enquête qui aboutit à une saisie et à une confiscation, la municipalité peut tirer profit de cette confiscation et récupérer sa part de l'investissement.

Criminalité érigée en entreprise: L'UMPC est un des meilleurs moyens de démanteler le crime organisé. La loi adoptée en ce sens est non seulement une initiative de prévention, mais un instrument de dissuasion. En autorisant la saisie des biens, des comptes bancaires et des sommes d'argent résultant d'activités illégales, la loi porte un dur coup aux organisations criminelles. Les victimes peuvent récupérer les biens perdus alors que le gouvernement provincial, lui, profite financièrement de la confiscation. La loi favorise aussi les partenariats avec la Section des délits commerciaux et d'autres entités provinciales qui font enquête sur les fraudes à l'encontre du gouvernement, sur les jeux et paris illégaux et sur les vols de bois.

Récemment, l'UMPC a aidé la Section des délits commerciaux à mener son enquête permanente sur la vente de jeux par Internet. C'est là un exemple typique de criminalité érigée en entreprise. Présentement, ce type de délit de reçoit pas l'attention de l'UMPC dû au fait que le gouvernement provincial n'alloue pas de ressources pour ces enquêtes. L'Unité a participé à cette enquête-ci pour montrer au gouvernement provincial que la loi est efficace et qu'une section de la criminalité organisée pourrait connaître

beaucoup de succès. À la suite de l'enquête en question, l'accusé a plaidé coupable et des saisies ont été effectuées pour plus de 350 000 $. Étant donné que tous les biens ont été confisqués, le gouvernement provincial sort doublement gagnant de l'opération : d'abord face à l'opinion publique, puis en termes purement financiers.

L'UMPC mène actuellement une autre enquête dans le domaine de la criminalité érigée en entreprise, ce qui devrait démontrer encore une fois l'importance d'avoir une unité spécialisée. Dans chaque cas, l'UMPC tiendra le gouvernement provincial au courant des événements et tentera de convaincre les intéressés de mettre sur pied une unité se consacrant exclusivement à la criminalité organisée.

NORMES DE POLICE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

En 2001, on avait demandé à la Division J de la GRC de terminer l'examen des normes de police provinciales pour s'assurer qu'elle était capable de s'y conformer, surtout que leur entrée en vigueur était prévue pour mai 2002 au Nouveau-Brunswick. La GRC a maintenant achevé cet examen et a fait parvenir son rapport au gouvernement provincial en mai 2001.

Le cabinet de la ministre de la Sécurité publique a récemment remercié la GRC d'avoir réalisé cet auto-examen rigoureux et exhaustif de sa performance en tant que police provinciale. La GRC travaille depuis lors, à l'interne mais aussi en collaboration avec le directeur des services de police provinciaux, à corriger les quelques lacunes relevées. Précisions que celles-ci sont de nature surtout administrative et qu'elles n'affectent en rien la qualité des services ni la sécurité des membres de la GRC ou celle des résidents du Nouveau-Brunswick.

La GRC a la ferme volonté de se conformer à 100 % aux nouvelles normes de police provinciales.

ÉVALUATION DES PROGRAMMES

Unité mixte des produits de la criminalité

Un rapport annuel est rédigé pour expliquer ce qu'il advient des produits de la criminalité qui ont fait l'objet d'une saisie. Ce rapport est préparé par l'officier responsable de l'UMPC à l'intention du directeur des services de police et des services d'urgence. On y trouve la ventilation des sommes qui seront partagées avec le gouvernement provincial, le cas échéant, à la suite des affaires classées par la Direction de la gestion des biens saisis au cours du dernier exercice.

Service de renseignements criminels du Nouveau-Brunswick (SRCNB)

Le budget du SRCNB pour l'exercice 2001-2002 s'élevait à près de 12 000 $ et était entièrement versé par la GRC. En décembre 2001, le gouvernement provincial a annoncé qu'il allait apporter une contribution de 50 000 $ au budget du SRCBN dès que l'organisation aura accepté un plan de restructuration. On demandera également aux corps policiers municipaux de contribuer au financement du service, et certains seront même invités à y détacher un membre.

Le SRCNB est en train de chercher un directeur. Le titulaire du poste devra mettre en œuvre le plan de

restructuration évoqué plus haut et il sera responsable devant le comité exécutif du gouvernement provincial.

Unité mixte finances - GRC

Un membre de la Division J est détaché au ministère provincial des Finances depuis avril 1999. Un examen annuel permet d'évaluer les résultats de l'initiative, qui sont évidemment liés aux crédits disponibles.

Le membre détaché est là pour faire profiter ses collègues de son expertise à l'égard des enquêtes sur les différents types d'évasion fiscale (taxe sur l'essence, taxe sur les véhicules, produits du tabac, jeux et paris). Il a contribué à mettre au point le guide de procédure de la nouvelle unité des inspections et des enquêtes et a joué un rôle moteur au sein du Ministère pendant la période de transition au cours de laquelle cette unité a vu le jour. Le membre en question a en outre représenté le gouvernement provincial à différentes conférences nationales et internationales sur l'application de la loi, où il a eu l'occasion de souligner les préoccupations du gouvernement provincial et d'échanger de l'information sur l'évasion fiscale. Il a participé à plusieurs saisies de cigarettes illégales, aidé des détachements locaux à effectuer ces saisies et fait fonction de personne-ressource pour la sensibilisation des milieux d'affaires aux lois fiscales.

En avril 2002, l'initiative a été prolongée d'un an étant donné les résultats très positifs obtenus jusque-là.

SYSTÈME D'ANALYSE DES LIENS DE LA VIOLENCE ASSOCIÉE AUX CRIMES (SALVAC)

Ce système, administré par la GRC, a été conçu par un groupe d'experts canadiens. Véritable système multipartite, il est utilisé par tous les corps policiers du Canada et par les forces policières de nombreux pays. Les enquêteurs sont tenus de remplir un carnet d'information pour toutes les affaires de meurtre, d'agression sexuelle, d'acte indécent, de harcèlement criminel et d'enlèvement. Cela permet aux spécialistes de suivre de près les comportements et les déplacements des récidivistes. Le SALVAC est en fait un système central compilant l'information reçue de tous les organismes et permettant ensuite aux enquêteurs de trouver des pistes ou de repérer des suspects. Au Nouveau-Brunswick, le centre SALVAC est situé au quartier général de la GRC et ce sont en majorité des membres de la Gendarmerie qui y travaillent. Le centre a récemment reçu des ressources supplémentaires, dont un poste doté par le gouvernement provincial.

Les délits sont de mieux en mieux signalés par les enquêteurs sur le terrain, ce qui devrait permettre de meilleurs recoupements dans le futur. Malgré l'arriéré, le SALVAC a permis d'établir plusieurs liens utiles pour la police provinciale mais aussi pour des corps policiers étrangers. Dans bien des cas, cela s'est traduit par des économies considérables de temps, de ressources et d'argent. Le SALVAC s'est développé de façon marquée depuis deux ans et son personnel ne ménage aucun effort pour soutenir les enquêteurs qui travaillent sur le terrain.

EXAMEN DES DISTRICTS POLICIERS

L'examen des districts policiers, auquel le gouvernement provincial nous a demandé de procéder en 2001, est toujours en cours et devrait être terminé à l'automne 2002. L'ampleur de la tâche et le caractère exhaustif de l'examen expliquent pourquoi nous y

mettons beaucoup plus de temps que prévu.

POLICE DES PREMIÈRES NATIONS

En faisant fonction de police des Premières Nations, nous voulons que les collectivités autochtones puissent compter sur des services respectueux de leur culture. Le but du programme est d'améliorer les relations entre les autochtones, le système de justice pénale et la GRC.

Au Nouveau-Brunswick, la GRC est chargée d'appliquer l'ensemble des lois fédérales et provinciales sur toutes les réserves du territoire, à l'exception de la réserve St. Mary's. La Division J a des ententes tripartites avec trois collectivités pour l'instant, mais s'attend à ce qu'une entente analogue soit conclue avec la Première Nation de Big Cove en octobre 2002.

Déterminé à offrir des services de qualité aux Premières Nations du Nouveau-Brunswick, le District 10 a créé un groupe consultatif sur la Première Nation de Tobique, l'idée étant d'encourager la collectivité à participer aux initiatives de police communautaire et aux programmes de prévention.

Dans les Districts 5, 6, 7 et 9, on a désigné des agents de liaison officiels pour chacune des réserves; ils tiennent un registre des contacts et consultations avec les collectivités de leur territoire. Le District 7 a mis au point un protocole à l'intention des policiers autochtones de la Première Nation de Woodstock, et la GRC a établi un poste satellite supplémentaire sur la réserve Pabineau (District 9). En décembre 2001, deux membres de la Première Nation de Red Bank (District 6) ont été nommés gendarmes spéciaux surnuméraires.

Le programme DARE a été mis en œuvre l'automne dernier à la réserve de la Première nation de Red Bank. Le District 5 a lui aussi appliqué de nouvelles initiatives sur les réserves, notamment DARE et le programme des cadets de la marine, mis en place par le ministère de la Défense nationale pour les jeunes âgés de 12 à 18 ans. Les activités offertes (marche militaire, excursion en forêt, canoë, etc.) tiennent compte de la contribution de chaque jeune et visent à leur inculquer la discipline personnelle.

MESURES DE RECHANGE

La justice réparatrice encourage le dialogue, responsabilise les contrevenants à l'égard des délits commis et vise à empêcher la récidive. Elle se veut le fondement philosophique d'un système assoupli, adapté aux besoins et capable de rendre des comptes aux collectivités. Plusieurs options et stratégies sont possibles quand on parle de justice réparatrice. L'approche privilégiée par la GRC est celle des forums de justice communautaires.

Ces forums se déroulent dans un cadre rassurant et bien contrôlé où le contrevenant, la victime et les proches de chacun se retrouvent en présence d'un facilitateur agréé et spécialement formé. Ces gens discutent du délit commis et décident tous ensemble comment procéder pour réparer le préjudice causé. Les forums en question ont de nombreux avantages : ils contribuent à réduire les coûts du système de justice et à désengorger les tribunaux; ils sont plus immédiats que les procès traditionnels; les parties peuvent influer sur l'issue du forum; contrevenants et victimes ont l'occasion de voir l'incident dans une perspective élargie; le contrevenant assume la responsabilité de son geste et il risque moins de récidiver.

Le comité directeur provincial s'apprête à présenter un modèle aux hauts responsables de la justice et de la sécurité publique pour leur donner une idée des coûts à prévoir si l'on voulait instaurer des programmes de justice réparatrice dans deux localités de la province. Si ce modèle est approuvé, il sera soumis aux ministres puis renvoyé au comité, qui aura alors la tâche d'arrêter les normes applicables aux forums de justice et de continuer à raffiner toutes les mesures de rechange adoptées. Le projet pilote est censé être prêt au printemps 2003.

La justice réparatrice demeure une des grandes priorités de la GRC et elle bénéficie d'un très large appui parmi les districts policiers — au même titre d'ailleurs que les autres mesures de rechange. En fait, les cas renvoyés aux responsables de la déjudiciarisation dans le service régional de Codiac et les autres districts sont de plus en plus nombreux. Codiac dispose d'un modèle de justice réparatrice depuis quelque temps déjà, et seulement parce que plusieurs membres ont accepté de faire des heures supplémentaires non rémunérées pour le programme. Auparavant, Codiac avait recours à des membres de la John Howard Society pour organiser les séances, mais le manque de fonds l'a obligée à abandonner cette pratique. Les membres du service régional de Codiac et quelques bénévoles ont redoublé leurs efforts, mais le temps à consacrer à pareille initiative est considérable. Un programme d'une telle importance ne devrait pas être amputé de ses ressources ni dépendre entièrement de la bonne volonté des gens.

Le service régional de Codiac utilise également les cercles de guérison pour résoudre les conflits. Les gens sont invités à former un cercle et à parler du litige qui les oppose. Il peut s'agir par exemple de deux voisins qui sont à couteaux tirés depuis des années. Les voisins en question sont alors conviés à un cercle où ils ont l'occasion de raconter leur histoire et d'écouter ce que l'autre a à dire. Le tout se déroule dans un environnement sécurisant qui facilite la résolution du conflit.

De plus, Codiac a eu recours à des mesures de rechange pour 60 % des affaires impliquant des jeunes contrevenants, et à la déjudiciarisation pour 240 dossiers criminels (100 adultes et 140 jeunes contrevenants). La région tient environ 25 forums de justice communautaires chaque année.

Dans l'ensemble des 11 districts, les affaires déjudiciarisées ont fait un bon de 30 à 60 %. À la Division J, le nombre total des adultes (hommes et femmes) ayant bénéficié de la déjudiciarisation en 2001 a été de 241. Quant aux jeunes contrevenants, ils ont été 183 à profiter du programme en 2001.

Un des superviseurs opérationnels du District 10 a participé à des réunions régulières avec les Services correctionnels et communautaires et les Services de probation pour appliquer des mesures de rechange. Le district a également pris part à deux forums de justice réparatrice. Plusieurs cours ont d'ailleurs été offerts aux membres de la division pour les former aux différents aspects de la réparation et des mesures de rechange.

Notre nouvelle philosophie est de considérer ces stratégies comme des solutions pratiques et nous avons inculqué cette philosophie à tous les membres de la Division J.

PROTOCOLES D'INTERVENTION EN VIOLENCE FAMILIALE

La tolérance zéro, l'intervention précoce et la collaboration multipartite continuent d'être les principales stratégies de la Division J à l'égard de la violence familiale. La GRC doit poursuivre ses efforts pour réduire la violence familiale au Nouveau-Brunswick, tout en respectant les protocoles en vigueur (esprit et objectif).

La Division J s'est dotée de points de repère pour améliorer la qualité de ses enquêtes en violence familiale et faire en sorte qu'elles débouchent sur des accusations, le cas échéant. De plus, on est en train d'élaborer un protocole interministériel en cas d'enlèvement d'enfant. De son côté, le comité directeur procède en ce moment à un examen des pratiques exemplaires.

Comme on l'a vu précédemment, le nouveau coordonnateur de la police communautaire, de la prévention du crime et des services aux victimes sera appelé à offrir des programmes aux victimes et à travailler en étroite collaboration avec les attachés de presse de la Division J pour mettre au point des stratégies de communication concernant la violence familiale.

Afin de déterminer si tout le monde se conforme aux lignes directrices de la Division J et aux procédures provinciales en matière de rapports, les 11 districts et le service régional de Codiac ont procédé à un contrôle de la qualité de tous leurs dossiers de violence familiale. La Division J est consciente que l'élimination de la violence passe par la coopération. C'est pourquoi les membres prennent part à divers programmes sur cette problématique, et à des séances de formation pour mieux comprendre les protocoles.

Le District 1 a effectué un examen de la qualité des enquêtes touchant la violence familiale et a tenu des réunions trimestrielles avec les représentants de la Santé et des Services communautaires. Dans le District 4, un membre prête son concours au Centre Beauséjour où l'objectif est de sensibiliser les gens à la violence familiale et d'aider les victimes à traverser la crise.

Certains membres du District 5 participent à des comités sur la violence familiale. On a aussi envoyé des rappels à tous les membres et les superviseurs pour s'assurer que personne n'oublie de se conformer au protocole. Les enquêtes ont également fait l'objet d'un examen pour déterminer si les protocoles avaient bel et bien été utilisés.

Pour ce qui est du District 6, les superviseurs ont examiné tous les dossiers de violence familiale afin de s'assurer que les enquêteurs avaient observé le protocole établi. Un membre participe au programme Enfants à risque et a même assisté à un colloque sur le sujet.

Dans les Districts 3, 8 et 11, tous les dossiers de violence familiale ont été passés en revue pour s'assurer que les points de repère n'avaient pas été oubliés. De son côté, le District 7 a tenu des séances de formation sur les protocoles. L'étude des dossiers avait pour but de déterminer si les détails étaient suffisants, si les protocoles provinciaux avaient été respectés et si l'enquête avait débouché sur des accusations.

Les superviseurs du District 10 ont reçu des listes de contrôle pour examiner périodiquement les dossiers de leurs subalternes et s'assurer que les protocoles sont observés. Le chef de district a passé en revue les politiques avec les chefs d'équipe et discuté des attentes de la GRC relativement aux

enquêtes sur la violence familiale.

De leur côté, les autorités du service régional de Codiac ont examiné les dossiers d'enquête sur les incidents familiaux et conjugaux dans le but d'évaluer la qualité des détails fournis, le degré d'observation des protocoles et les succès remportés en termes d'accusations. Le service régional de Codiac dispose d'une unité d'intervention en situation de crise et de soutien aux victimes qui continue d'intervenir en cas de crise et de se rendre sur place dans les cas de violence familiale. Les gens sont dirigés vers les organismes communautaires qui peuvent les aider et on procède à un suivi au besoin.

ASSOCIATION DES RATISSEURS ET SAUVETEURS DU N-B (ARESNB)

La GRC travaille en partenariat avec le groupe de travail sur ratissage et sauvetage (ARESNB) depuis 1985, année de création de la première équipe RES. Il s'agit de bénévoles qui rendent de précieux services à la GRC sans occasionner de grandes dépenses à part l'essence, le propane et le kilométrage.

La police fait appel à l`ARESNB quand elle est à la recherche de personnes manquantes ou qu'elle soupçonne qu'un acte criminel a été commis. L'association prête main-forte à la GRC en moyenne une fois par mois.

Le nombre total de bénévoles varie entre 550 et 600 et chacun d'eux fournit au moins 500 heures de bénévolat par an. Tous ces bénévoles doivent suivre un cours sur les rudiments du sauvetage avant de pouvoir participer à une opération. D'autres cours leur sont offerts : comment devenir capitaine d'équipe, l'art de diriger une recherche, initiation aux techniques de pistage, etc.

En novembre 2001, ARESNB a reçu 100 000 $ du ministère de la Sécurité publique pour dispenser de la formation aux 12 équipes et leur acheter les équipements nécessaires. Le groupe de travail est en train de préparer un plan auxiliaire assorti d'un budget. La proposition sera soumise au comité directeur, puis, si elle est approuvée, à la ministre de la Sécurité publique à l'automne 2002. L'objectif de l`ARESNB est d'obtenir du gouvernement provincial des crédits annuels pour ce groupe de bénévoles.

La GRC a besoin des équipes RES et de leur expertise. Rappelons que la Division J n'a pas à sa disposition 40 ou 50 agents prêts à entreprendre une recherche au pied levé. Si nous voulions mettre nos gendarmes sur la piste d'une personne manquante, il nous faudrait des heures avant de pouvoir constituer une équipe, et les coûts d'une telle opération seraient astronomiques. La GRC profite de l'occasion pour rendre hommage à tous ces bénévoles et les remercier pour le support inestimable envers la population du Nouveau-Brunswick.

OPÉRATIONS CONJOINTES

Pour reprendre ce qui a été dit plus haut, tous les districts de la Division J et le service régional de Codiac croient aux bienfaits des partenariats et le prouvent en participant à des initiatives provinciales mixtes ayant pour but d'éviter la répétition des méfaits, de sensibiliser le public, de favoriser la prévention et de mieux appliquer la loi. C'est ainsi que les membres ont organisé des patrouilles conjointes avec le ministère des Pêches et des Océans de même qu'avec le ministère des Ressources naturelles et de l'Énergie.

Plusieurs initiatives de prévention et de l'application des lois et toutes sortes de stratégies nouvelles ont été appliquées avec succès au Nouveau-Brunswick. L'initiative la plus récemment remarquée du public et des médias est sans aucun doute celle qui vise les vols de bois.

Il s'agit là d'une initiative mise en place à la suite de la multiplication des vols de bois sur les terres privées aussi bien que publiques. En résumé, ce sont des partenariats conclus par la GRC avec le ministère des Ressources naturelles et de l'Énergie, les propriétaires de terres à bois, la Coalition contre les vols de bois et d'autres intervenants. Ces partenariats sont indispensables si l'on veut éliminer ou tout au moins réduire le fléau des vols de bois dans la province.

Pour s'attaquer au problème, des membres de la Division J partent régulièrement en patrouille avec des fonctionnaires des Ressources naturelles et des représentants d'autres organismes intéressés. Il y a dans ces patrouilles mixtes un transfert d'expertise qui profite à tous les participants. Nos membres ont également conclu des partenariats avec les arpenteurs locaux qui peuvent les aider à éclaircir certaines questions relatives aux titres fonciers et au bornage des propriétés. Ils ont donné des séances d'information aux acheteurs de bois et sont allés rencontrer les résidents de la région pour les inviter à faire preuve de prudence et leur parler de l'initiative en cours. Quelques membres de la GRC ont fourni des guides pratiques à leurs collègues pour leur permettre de mieux comprendre comment se déroule une enquête et promouvoir la sensibilisation du public.

La Division J a poussé son engagement encore plus loin en organisant une séance de formation/sensibilisation à l'intention des représentants de tous les districts et du personnel des Ressources naturelles. Bon nombre des intervenants déjà mentionnés étaient encore une fois de la partie. De plus, nous avons rencontré les fonctionnaires à maintes reprises pour demander des ressources additionnelles afin de combattre le crime organisé. La Division J a pu compter sur un partenariat actif avec les Ressources naturelles pour enrayer les vols de bois dans la province. Précisons ici que la question du crime organisé est abordée dans tous les districts et au service régional de Codiac dans le cadre de GCC ouverts.

Le District 6 a profité d'une interview pour souligner l'ampleur du problème et inviter toute la collectivité à se mobiliser. Les résidents de la région ont été conviés à une séance d'information en compagnie de représentants des Ressources naturelles, du regroupement des propriétaires de terres à bois de Miramichi et de la Coalition contre les vols de bois.

Les agents du District 7 ont rencontré la Woodlot Producers Association à plusieurs reprises et discuté de la possibilité de créer un programme de surveillance des boisés privés pour l'été 2002.

Les programmes Surveillance de quartier ont été une des grandes forces motrices de cette initiative. Des comités ont été formés pour étudier la question et différents programmes éducatifs ont été offerts dans l'ensemble de la province pour expliquer les effets pernicieux des vols de bois, par exemple la destruction des terres agricoles.

D'autres initiatives de sensibilisation du public sont dignes de mention, notamment une collaboration entre le District 8 et les Ressources naturelles pour produire un film sur les vols de bois. Le comité responsable de ce dossier a conçu une affiche pour la campagne Échec au crime, où on rappelle que voler du bois c'est commettre un crime.

Le District 9 a contribué à la création du comité de Restigouche qui a lui aussi conçu une affiche sur les vols de bois à l'intention d'Échec au crime. Des patrouilles conjointes ont été organisées avec les Ressources naturelles dans les secteurs de Squaw Camp et de St. Arthur, en plus de patrouilles aériennes. Dans les deux cas, l'exercice a abouti à de nombreuses arrestations. Les membres ont de plus procédé à une patrouille sur le chantier de la Bowater Maritimes de concert avec les agents de sécurité de la compagnie. Par ailleurs, le District 9 a aidé le ministère des Ressources naturelles à tourner quelques images sur les vols de bois et à concevoir une affiche sur le sujet.

Un membre du District 11 s'est vu confier la coordination du groupe de travail sur les vols de bois au Nouveau-Brunswick. Il a mis en œuvre cet important programme, de concert avec ses collègues de la GRC et des agents des Ressources naturelles, afin de dissuader les voleurs de bois.

Grâce à l'efficacité de ces partenariats, au partage de l'information, à l'intégration des ressources policières et à l'excellent travail de tous les bénévoles et de toutes les parties prenantes, la Division J est heureuse de signaler que les vols de bois ont commencé à diminuer.

POLICE DE LA CIRCULATION

La Division J est consciente du fait que la présence policière sur le réseau routier est un aspect important des services de police. En effet, la répression des infractions et l'éducation du public concourent à une meilleure sécurité routière.

Pour accroître la sécurité des usagers du réseau routier, il était essentiel de maintenir les partenariats déjà établis.

C'est ainsi que les districts et le service régional de Codiac ont uni leurs efforts à ceux de la section des véhicules utilitaires pour mener des inspections conjointes et qu'ils ont lancé des opérations communes avec la Commercial Vehicle Safety Alliance, plusieurs ministères (Transports, Sécurité publique, Santé et Services communautaires) et ACIV (adolescents contre l'ivresse au volant).

En octobre 2001 naissait le Comité de la sécurité routière du Nouveau-Brunswick, formé de représentants de la Sécurité publique, des Transports, de la Santé et du Mieux-être, du Bureau d'assurance du Canada et du Conseil de la jeunesse. Ce comité s'emploie à établir une base de données pour Vision 2010 (contrôle de la vitesse, port de la ceinture de sécurité, répression de la conduite avec facultés affaiblies, récidivistes, formation des nouveaux conducteurs, etc.). Il travaille aussi à revitaliser SLCFA (stratégie de lutte contre la conduite avec facultés affaiblies) ainsi que le PASC (Programme d'application sélective - circulation). Notons qu'il est déterminé à réduire de 30 % la mortalité due aux accidents de la route.

Notre section de la police de la circulation a présenté des exposés sur Vision 2010 aux corps de police municipaux, a rencontré les aînés pour les sensibiliser à la sécurité routière et a fait des présentations sur la conduite préventive. De plus, cette section a donné trois exposés aux superviseurs opérationnels et aux policiers de première ligne sur le projet pilote relatif à la circulation (TSPP) de concert avec la section des véhicules utilitaires et d'autres organismes provinciaux. L'objectif du TSPP est de former les membres des patrouilles routières à la problématique de la sécurité et à la résolution des problèmes. Même s'il s'agit là d'un programme national, la Division J a besoin des ressources du gouvernement provincial pour en assurer le fonctionnement.

La Division J a mis en place une équipe spéciale de quatre personnes qui se concentrent sur les patrouilles autoroutières d'interdiction de concert avec des agents de tous les districts et la section des véhicules utilitaires. L'équipe a bien tiré son épingle du jeu jusqu'ici : cinq arrestations pour stupéfiants, exécution de nombreux mandats d'arrestation et de dépôt, appréhension de plusieurs conducteurs au permis suspendu et près de 200 infractions (dont 97 pour ceinture non bouclée) sans compter la saisie de 912 kg de marijuana et de 17 kg de haschich liquide. Précisons que l'équipe spéciale n'existait que depuis deux semaines quand toutes ces interceptions ont eu lieu.

L'initiative provinciale PASC a également produit des résultats satisfaisants. La section de la police de la circulation a mené deux initiatives PASC à l'échelle de la province en 2001. Plus de 650 opérations de vérification ont eu lieu et donné les résultats suivants : inspection de 95 000 véhicules, délivrance de 4 500 contraventions et remise de 2 800 avertissements. Les infractions à la Loi sur la réglementation des alcools se sont chiffrées à 146 alors que les cas de conduite avec facultés affaiblies et de refus ont mené à 95 accusations. On dénombre aussi 24 accusations pour usage ou possession de stupéfiants et 670 infractions pour ceinture non bouclée.

La Division J a en outre contribué à l'initiative nationale intitulée Opération impact, dont voici les chiffres pour le Nouveau-Brunswick : 92 barrages routiers, inspection de 14 000 véhicules, 87 contraventions pour ceinture non bouclée, 14 accusations relatives aux facultés affaiblies ou au refus d'alcootest et 13 accusations pour violation de la Loi sur la réglementation des alcools.

Les districts et le service régional de Codiac ont participé à des initiatives de prévention et d'éducation qui ont donné des résultats impressionnants. Il y a eu des visites dans les écoles pour mettre les jeunes en garde contre l'alcool et la drogue au volant, et on a procédé à des barrages routiers.

Le service régional de Codiac a créé une équipe spéciale de quatre personnes qui se consacre exclusivement à l'application du code de la route. Sa priorité est de s'attaquer à la conduite avec facultés affaiblies et de réduire le nombre de collisions attribuables à ce fléau. Sensibilisation et répression sont les points d'ancrage de l'initiative. La région a prévu un partenariat avec le personnel responsable des cours de conduite pour que soient présentés des conférences ou des films sur la conduite avec facultés affaiblies et les infractions connexes. Les statistiques du service régional de Codiac à ce sujet montrent que les infractions ont diminué de 8 % pendant le dernier exercice. Par ailleurs, la police a effectué 1 027 contacts relativement aux ceintures de sécurité et 188 contacts relativement aux arrêts obligatoires dans l'ensemble de la région, si bien que les accidents impliquant des véhicules automobiles ont diminué de 11 % pendant la même période.

Terminons avec d'autres statistiques impressionnantes. Le District 9 a mené des inspections PASC aux heures de pointe de chacun des jours fériés, après en avoir averti les médias. Voici les résultats obtenus du mois d'août jusqu'au 6 septembre : 6 violations de la Loi sur la réglementation des alcools, 33 violations de la Loi sur les véhicules à moteur, 122 avertissements écrits, 3 infractions pour ceinture non bouclée et 2 violations de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances. De plus, le District 8 a enregistré une augmentation de 75 % des contraventions pour ceinture non bouclée et des accusations pour facultés affaiblies, comparativement au District 1 où les contraventions pour

ceinture non bouclée ont augmenté de 248 % de 2000 à 2001.

Une présence active et même proactive de la police de la circulation contribuera à améliorer la sécurité publique et à décourager ceux qui seraient tentés de transporter des substances réglementées sur notre réseau routier. On peut y arriver grâce à une bonne coopération entre tous les organismes intéressés, qu'ils soient gouvernementaux ou non. À ce propos, la Division J est déterminée à poursuivre sa collaboration avec ces organismes pour garantir la sécurité de tous les Néo-Brunswickois qui empruntent le réseau routier de leur province. C'est un but que nous avons en commun.

MOT DE LA FIN

La Division J continue à être confrontée à des difficultés permanentes, et les attentes à son égard augmentent continuellement. Elle s'efforce toujours d'atteindre son objectif, qui est de permettre aux citoyens du Nouveau-Brunswick de vivre en toute sécurité dans leurs foyers et leurs collectivités. Bien que les objectifs établis à l'échelle provinciale aient été atteints, ainsi que le démontre le présent document, le manque de ressources nuit sérieusement à nos membres, en ce qui a trait au fardeau de travail, leur santé et sécurité, et aux programmes et initiatives qu'ils tentent de mener à bien. Il faut dire les succès que la Division a obtenus dans ses programmes et services résultent en grande partie du dévouement et de la détermination des membres.

L'Étude du programme de l'application du code de la route de 2000, ainsi que le Étude sur les ressources policières provinciales d'août 2002 indiquent clairement ce dont nous avons besoin pour remplir notre mandat, voire le dépasser. Pour maintenir le niveau d'excellence actuel, un apport important de ressources humaines et financières est essentiel.

ANNEXE A

PROGRAMMES DE PRÉVENTION DU CRIME

Voici une liste non exhaustive des initiatives, partnenariats et des programmes de prévention du crime qui sont en place à la Division J:

- ❑ *Dans les deux sens*
- ❑ *STAR (Étudiants contre le racisme)*
- ❑ *Échec au crime*
- ❑ *Venturers de la GRC*
- ❑ *Routiers*
- ❑ *Rodéos à bicyclette*
- ❑ *Parents-secours*
- ❑ *PARTY (Prévention des traumatismes chez les jeunes)*
- ❑ *Surveillance de quartier*
- ❑ *CPEC (Contribution de la police à l'éducation communautaire)*
- ❑ *SHARE (attitudes saines et respect des autres)*
- ❑ *Adopt a school*
- ❑ *Fête de l'Halloween*
- ❑ *Miniprogramme de police*
- ❑ *Alternance travail-études*
- ❑ *Comité consultatif sur la jeunesse*
- ❑ *Course contre la drogue*
- ❑ *Bouclier autochtone*
- ❑ *SCAT (Équipe d'intervention - enfants maltraités de Sussex)*
- ❑ *Youth and the Police: Sensibilisation aux risques de parler à un étranger, refuge*
- ❑ *Programme DARE*
- ❑ *Groupe d'alphabétisation du PCRS (Programme communautaire de récupération scolaire)*
- ❑ *Law of the Land*
- ❑ *Bourse d'études du Détachement de Nackawic*
- ❑ *Comité prévention du suicide*
- ❑ *PALS (Police at Local Schools)*
- ❑ *Vile for Life*
- ❑ *Feeling Yes, Feeling No*
- ❑ *Stay alert, Stay safe*
- ❑ *Séance de sensibilisation au travail de police*
- ❑ *Bully Beware (Programme anti-intimidation)*
- ❑ *Groupe jeunesse Stetson et Spurs*
- ❑ *Programme de copatrouilles*
- ❑ *Finissants sans accident*
- ❑ *Liaison avec les écoles*
- ❑ *Coopérative étudiante*
- ❑ *Petits-déjeuners à l'école*
- ❑ *Hockey et courses de tricycles*
- ❑ *Groupes de prévention du crime*
- ❑ *Visites informelles à l'école*
- ❑ *Hug-a-tree*
- ❑ *Séminaire sur les introductions par effraction dans les domiciles*
- ❑ *Patrouilles en canoë*
- ❑ *Programmes de sécurité*
- ❑ *Santa is Late*
- ❑ *Centres pour les jeunes*
- ❑ *Sécurité dans la rue/à vélo*
- ❑ *Programme de justice réparatrice*
- ❑ *Missing Children Foundation*

ANNEXE B

Voici une liste non exhaustive des initiatives, partnenariats et des programmes de prévention du crime qui sont en place au District 3:

- *Unité d'intervention en situation de crise et de soutien aux victimes*
- *Échec au crime*
- *Échec au crime dans les écoles*
- *Programme de visite dans les écoles*
- *Ratisseur et sauveteur*
- *Programme Night Hawk*
- *Programme de copatrouilles de la GRC*
- *Groupe jeunesse RCMP Stetson et Spurs*
- *DARE*
- *Rodéos à bicyclette*
- *Surveillance de quartier (détachements ruraux et patrouilles routières))*
- *Surveillance de quartier (Association des gens d'affaires du centre-ville)*
- *Semaine de la sécurité des enfants*
- *Fondation des maladies du coeur*
- *Programme de patrouille à vélo*
- *Programme de sécurité des enfants*
- *Programme de patrouille pédestre*
- *Association de la planche à roulette de Sussex*
- *Entraîneurs de hockey, de hockey-balle, de basket-ball et de baseball*
- *Spooktacular*

ANNEXE C

Voici une liste non exhaustive des initiatives, partnenariats et des programmes de prévention du crime qui sont en place au service régional de Codiac:

- ❑ *Comité de concertation de district scolaire #1*
- ❑ *Liaison avec le district scolaire #1*
- ❑ *Police socio-préventive pour la ville de Dieppe*
- ❑ *Comité des parents*
- ❑ *Policier de resources*
- ❑ *DARE*
- ❑ *Comité consultatif des maires sur la sécurité publique*
- ❑ *Youth First*
- ❑ *Pro Kids*
- ❑ *Police socio-préventive (Riverview)*
- ❑ *Comité Prévention du suicide*
- ❑ *Comité du Foyers de la jeunesse de Moncton Inc.*
- ❑ *CAAR (Coalition against abusive relationships)*
- ❑ *Comité consultatif Safe Places*
- ❑ *Comité Opération identification*
- ❑ *Comité Sécurité dans la rue*
- ❑ *Programmes Surveillance de quartier*
- ❑ *Liaison avec Parent-Secours*
- ❑ *Échec au crime*
- ❑ *Présentations sur anti-intimidation, sécurité personnelle, rôle de la police de Moncton)*
- ❑ *Eyes in the Sky*
- ❑ *Comité consultatif Strong Families/Strong Children*
- ❑ *Comité des services de police du N-B auprès des minorités visibles*
- ❑ *Association des minorité du grand Moncton*
- ❑ *SSPP (Santé et services de police en partenariat)*
- ❑ *Club Cops (Club garçons et filles)*
- ❑ *Programme de mentorat des Wildcats de Moncton*
- ❑ *Programme Adoptez une école*
- ❑ *Citoyens en patrouille*
- ❑ *Services bénévoles de la GRC dans trois localités*
- ❑ *Groupe de la police sélective*

ANNEXE D

Solution de problème CAPRA

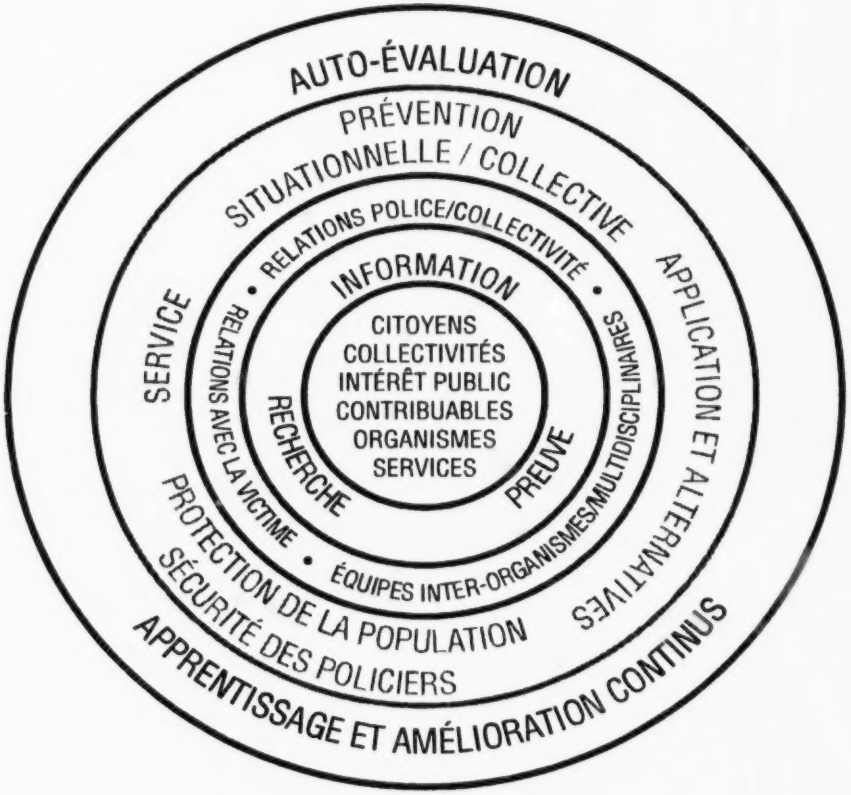

C CLIENTS {DIRECTS / INDIRECTS

A ACQUISITION ET ANALYSE DE L'INFORMATION

P PARTENARIAT

R RÉPONSE

A AMÉLIORATION

ANNEXE E

Organigramme de la Division J pour l'exercice fiscal 2001/2002:

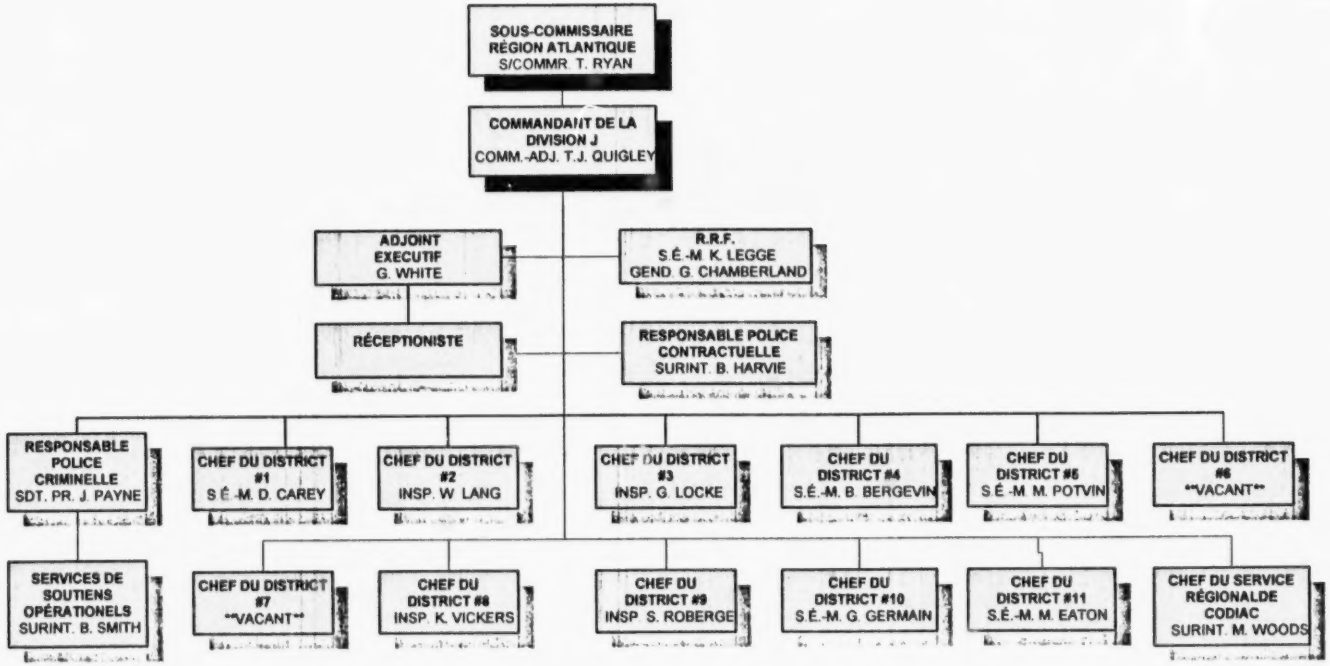

ANNEXE F

"J" Division «J»

ANNEXE G

District	Commandant	Adresse	Téléphone	Télécopieur	Détachments
#1	S.É.-M. D. Carey	C.P. 1005 St. George (N-B) E5C 3S9	506-755-1132	506-735-1131	St-George Campobello Deer Island Grand Manan Point Lepreau St. Andrews St. Stephen
#2	Insp. W. Lang	4A rue Doyle Oromocto (N-B) E2V 2V2	506-357-4302	506-357-4303	Oromocto Chipman Gagetown Keswick McAdam Minto New Maryland Stanley
#3	Insp. G. Locke	530 rue Main Hampton (N-B) E5N 6C3	506-832-5566	506-832-5417	Hampton Sussex Westfield/Grand Bay
#4	S.É.-M. B. Bergevin	77 Chemin Ohio Shediac (N-B) E4P 2J8	506-533-5154	506-533-5157	Shediac Cap Pelé Memramcook Port Elgin Sackville
#5	S.É.-M. M. Potvin	C.P. 130 Richibucto (N-B) E0A 2M0	506-523-4611	506-523-4643	Richibucto Baie Ste. Anne Buctouche Rogersville

#6	VACANT	C.P. 1038 Blackville (N-B) E9B 2J1	506-843-9400	506-843-9409	Blackville Doaktown Sunny Corner
#7	VACANT	410 rue Connell Woodstock (N-B) E7M 5G9	506-325-3000	506-325-3009	Florenceville Hartland Nackawic
#8	Insp. K. Vickers	C.P. 3120 Succ. Bureau Chef 485 rue du Moulin Tracadie (N-B) E1X 1G5	506-393-3001	506-393-3003	Tracadie-Sheila Caraquet Lameque Neguac Shippagan
#9	Insp. S. Roberge	6A rue Arran Campbellton (N-B) E3N 1K4	506-789-6000	506-753-3024	Campbellton Bathurst Dalhousie Jacquet River/Belledune St. Quentin
#10	S.É.-M. G. Germain	812 Blvd. E.H. Daigle Grand-Sault (N-B) E3Z 3E4	506-473-3137	506-473-9156	Grand Falls Clair Perth Andover Plaster Rock Rivière-verte St. Leonard
#11	S.É.-M. M. Eaton	461 chemin Pine Glen C.P. 7136 Riverview (N-B) E1B 4T8	506-387-2222	506-387-4622	Riverview Hillsborough Irishtown Petitcodiac
Codiac Régional	Surint. M. Woods	C.P. 5800 Moncton (N-B) E1C 8R2	506-857-2400	506-859-2555	Moncton Riverview Dieppe